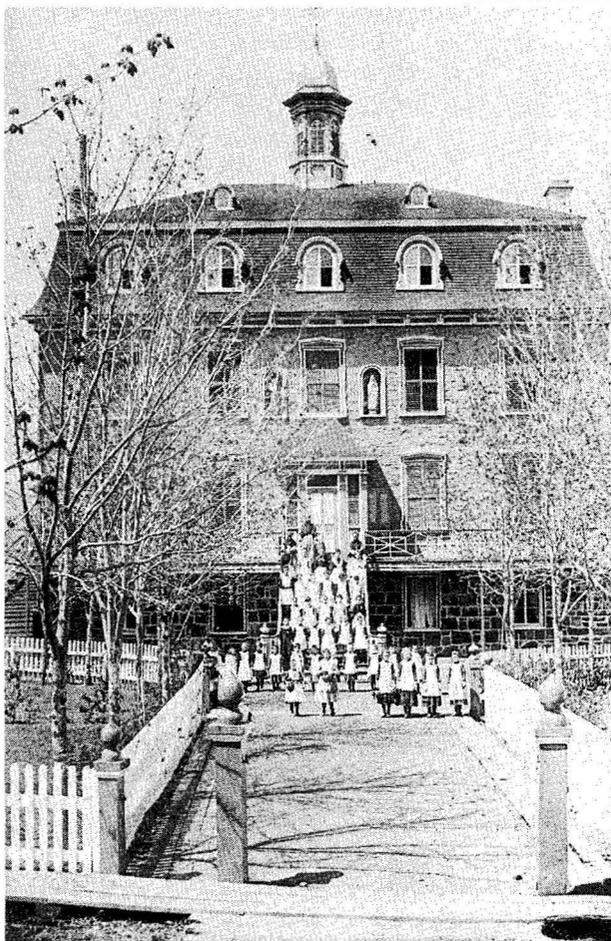

13

*Transformation
et encadrement
de la société*



Couvent des Sœurs de la Charité à Saint-Nicolas, 1890.
(G.I.R.A.M., n° P46-N32).

*Hier l'herbe des champs ici croissait à l'aise ;
Et depuis, au sommet de ta brune falaise,
Tout un peuple est venu s'asseoir.
Maintenant, vers le ciel levant la tête altière,
Tu marches sans jamais regarder en arrière,
Pleine d'avenir et d'espoir!*

*Hier, ce fut en vain que l'on t'aurait cherchée...
Hier tu sommeillais, immobile et penchée
Sur les abîmes de l'oubli ;
Puis, l'œil triomphateur, la tête couronnée,
Tu surgis... et, sondant ta haute destinée,
Québec, ta rivale a pâli!*

Extrait du poème « Lévis »,
Louis FRÉCHETTE,
Pêle-mêle : fantaisies et souvenirs poétiques,
Montréal, 1877.

Les transformations que connaît la région au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle et dans les premières décennies du XX^e ne sont pas sans remettre en cause l'organisation même de la société. L'implantation d'un capitalisme industriel provoque des changements socio-économiques, politiques, idéologiques et culturels majeurs, modifiant passablement la structure sociale.

Comme dans l'ensemble du Québec, les transformations économiques et sociales posent de sérieux problèmes d'ajustement. L'État, dans ses législations municipales, judiciaires et scolaires, et l'Église, dans sa stratégie d'encadrement des domaines religieux, de l'éducation, de la santé et des affaires sociales, se doteront graduellement d'institutions aptes à contrôler et à orienter ces changements.

Profils de la structure sociale

Entre 1850 et 1930, la société apparaît plus complexe et plus différenciée que lors de la période précédente. En effet, une nouvelle hiérarchie sociale prend forme, allant d'une bourgeoisie très bien nantie, qui occupe les hautes sphères de l'économie nationale et régionale, à une petite bourgeoisie formée de commerçants, de membres des professions libérales, du clergé et de l'élite intellectuelle. Chez les travailleurs et les agriculteurs, des groupes se distinguent également : les conditions de vie d'un ouvrier spécialisé ne sont pas celles d'un domestique ou d'un journalier et celles d'un habitant de Sainte-Croix ne sont pas celles d'un colon de Saint-Sylvestre.

La bourgeoisie d'affaires

Au sommet de la hiérarchie sociale, domine une bourgeoisie d'affaires qui contrôle les pouvoirs économiques et politiques. Le secteur riverain du comté de Lévis est alors au centre des changements importants à survenir au XIX^e siècle. Situé à la jonction des principales voies de communication, ce carrefour entretient des liens économiques et culturels étroits avec Québec. En effet, les activités commerciales, industrielles et financières se déploient dans le cadre du port de Québec et des marchés financiers canadiens et métropolitains. Dans la région, cette bourgeoisie d'affaires émerge dans les dernières décennies du XVIII^e siècle et la première moitié du XIX^e, alors que les seigneurs Chartier de Lotbinière et Caldwell manifestent de l'intérêt pour les ressources forestières régionales et la situation avantageuse des anses de la rive sud de Québec. À ces deux seigneurs, se joignent bientôt des entrepreneurs forestiers et des mar-

chands anglophones qui ont des activités commerciales dans d'autres parties de la province, notamment dans les régions de l'Outaouais et de Montréal et dans le Centre et l'Est du Québec, mais qui perçoivent rapidement les avantages des anses de la région. Il en est ainsi des James Bell Forsyth, William Price, George Hamilton et Charles King.

Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, en plus d'exploiter les sites et les ressources de la région, plusieurs hommes d'affaires, auxquels se joignent de plus en plus de francophones, prennent racine, généralement dans ce secteur lévisien où se retrouvent des établissements industriels et commerciaux d'une importance significative, des services diversifiés et des institutions de qualité. Jouissant d'un prestige et d'une influence considérables, ils sont actifs dans la production industrielle, le crédit marchand, la spéculation foncière, le commerce de grande envergure, le transport maritime et les grands travaux publics, notamment dans la construction de chemins de fer régionaux. Leur engagement dans le milieu sera garant du dynamisme économique régional et amènera certains d'entre eux à assumer de hautes responsabilités de l'administration publique. Les réussites personnelles de George Couture et de Charles William Carrier sont révélatrices du dynamisme de cette grande bourgeoisie.

Fils d'un charpentier de Saint-Joseph-de-Lauzon, George Couture commence sa carrière comme commis puis, après cinq années d'apprentissage, ouvre son commerce sur la côte du Passage, à Lévis. Installé au début dans un cabanon où il vend de la poterie et de la farine, c'est le même personnage qui, en 1864, érige un impressionnant bâtiment de pierre pour loger la maison George et Édouard Couture, marchands généraux. Accumulant au fil des ans un capital considérable, il devient un grand propriétaire foncier de Lévis. Dans les années 1850 et 1860, il investit dans les services de bateaux-passeurs, construit des quais. Habile en affaires, il finit par dominer à peu près tout le commerce de la rive-sud¹. Charles William Carrier, natif de Saint-Henri, est le benjamin d'une famille de quatorze enfants. Apprenti dans l'établissement commercial de Louis Carrier, son futur beau-père et premier maire de Lévis, il s'initie graduellement au monde des affaires. Il assume durant trois ans la direction de l'entreprise pour finalement en devenir le patron en 1864. La même année, il s'associe à Damase Lebon, dit Lainé, un jeune ouvrier, pour mettre sur pied l'entreprise Carrier, Lainé et compagnie. En quelques années seulement, cette fonderie s'impose comme la plus importante usine de construction mécanique au Canada².

Mais si certains *self-made men* aux origines plutôt modestes, comme Couture et Carrier, réussissent à accumuler du capital et à le réinvestir dans des

**GEORGE COUTURE
ET CHARLES
WILLIAM CARRIER**



George Couture, maire de Lévis en 1870-1871 et en 1874-1884. (Album-souvenir du centenaire de Lévis, 1861-1961).

entreprises régionales, d'autres, comme James King et John Hamilton, font brillamment fructifier les avoirs d'entreprises familiales déjà florissantes.

**JAMES KING
ET JOHN HAMILTON**

Ainsi, entre 1870 et 1900, James King, établi à Lévis, administre les biens hérités de son père, Charles. Ce dernier avait constitué sa fortune dans le commerce du bois et l'exploitation de moulins à scie dans les comtés de Lotbinière, de Mégantic et de Kamouraska ainsi que dans les concessions et cantons de l'arrière-pays. À la mort de James, en juin 1900, l'activité et les propriétés forestières et minières de la King Brothers Limited s'étendent à presque toute la province³. En 1839, John Hamilton et ses frères, Robert et George, héritent d'une exploitation de bois complète comprenant des scieries à Hawkesbury, dans la partie ontarienne de l'Outaouais, des concessions forestières et d'une anse à bois à New Liverpool. Les frères Hamilton fondent en 1849 la Hamilton Brothers. Hautement estimé par la communauté des affaires canadiennes, John accumule jusqu'au moment de sa mort les titres et les honneurs. Il devient en 1876 président de la Canada Timber and Lumber Association, directeur de la Banque des marchands en 1877 et, en 1884, membre du conseil d'administration de la Banque de Montréal, l'une des plus importantes institutions financières canadiennes de l'époque⁴.

**LES
CONSTRUCTEURS
NAVALS**

La région lévisienne accueille également d'autres entrepreneurs de haut niveau dont les activités, reliées principalement au commerce du bois et à la construction navale, contribuent à dynamiser la vie économique de la rive sud. Ils sont pour la plupart d'origine anglaise, écossaise mais aussi irlandaise et américaine. Des Canadiens français, surtout des constructeurs navals, font également partie de cette bourgeoisie. Il en est ainsi des Julien Chabot, Louis-Napoléon Larochelle, William Charland, F.-X. Marquis, Étienne Samson et Pierre Brunelle. Voici en quels termes Louis Fréchette décrit ces bourgeois des années 1850 : « Le bourgeois — c'est-à-dire le marchand de bois, ou plutôt l'agent des grandes compagnies européennes au nom et au profit desquelles se faisait l'exploitation de nos forêts — était une espèce de seigneur ou de lord anglais qui habitait une villa magnifique et vivait dans un luxe étourdissant⁵ ».

**INTÉRÊTS
FINANCIERS
ET IMPLICATION
SOCIALE**

Présents dans les conseils municipaux et omniprésents dans les coulisses des parlements, ils s'assurent de la concomitance de leurs intérêts financiers avec ceux de l'État ou de la municipalité. Louis-Napoléon Larochelle et James King⁶ sont probablement les exemples-types de ces individus qui se font élire au parlement afin d'assurer la protection de leurs intérêts. George Couture œuvre pour sa part dans des institutions financières et politiques de la région alors que Charles William Carrier multiplie ses participations dans des organismes gouvernementaux et régionaux ainsi qu'au sein des compagnies de chemins de fer et de téléphone.

Si, dans les faits, l'expansion générale de l'économie au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle favorise des succès financiers et permet de grossir les rangs de la bourgeoisie, il y a également des échecs. Ainsi, les frères Bennett, propriétaires d'un moulin à scie dans l'anse Hadlow, perdent des capitaux importants dans l'exploitation des mines d'amiante de la région de Thetford. Il en est ainsi, en 1881, des déboires financiers de la Compagnie des chemins à lisses de Lévis-Kennebec, contrôlée par des politiciens et hommes d'affaires dont George Couture, ou ceux de Carrier, Lainé et cie, au tournant du siècle.

La petite bourgeoisie ou l'émergence d'une nouvelle élite

Entre la grande bourgeoisie d'affaires et la masse des travailleurs et des habitants, se retrouve une classe intermédiaire qui joue également un rôle important dans la région. Ces petits entrepreneurs, marchands, commerçants-détaillants, membres des professions libérales ou du clergé entretiennent des liens particulièrement étroits avec les représentants de la classe supérieure. Les gros fournisseurs ont pour clients et débiteurs les marchands locaux ; les grands investisseurs et les institutions financières retiennent les services des notaires et des avocats. Dépassant leurs fonctions ecclésiastiques, les curés n'hésitent pas à utiliser leur influence pour assurer une paix sociale et favoriser généralement les intérêts de l'industriel ou de l'entrepreneur. À ces individus, il faut également



Maison de Josaphat Hamel,
marchand de Sainte-Croix.
(ANQ-Q, E6-8/468,
Sainte-Croix-de-Lotbinière).

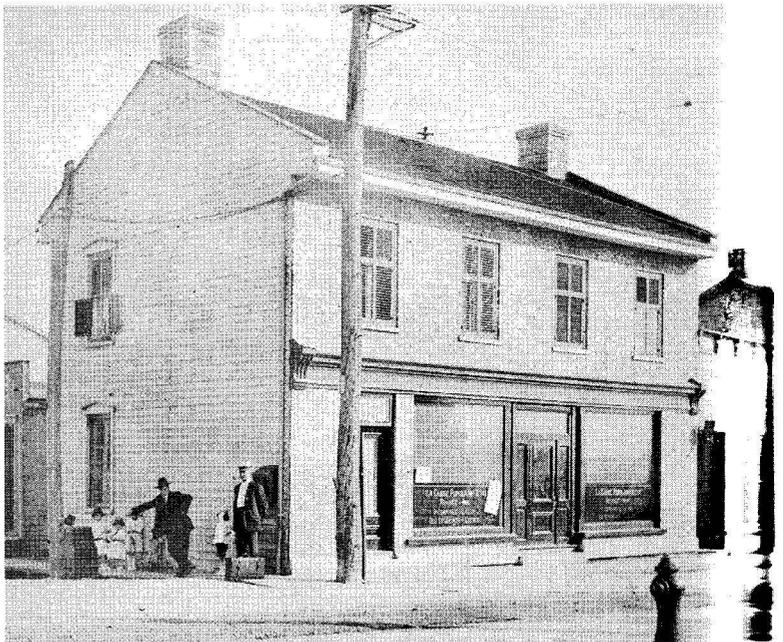
adjoindre l'élite intellectuelle composée des journalistes, des écrivains et de certains professeurs. Alphonse Desjardins, journaliste et fondateur des caisses populaires, en est d'ailleurs une figure dominante.

**ALPHONSE
DESJARDINS**

Né à Lévis le 5 novembre 1854, Alphonse Desjardins est le huitième d'une famille de quinze enfants. Issu d'un milieu modeste, il n'a pas l'occasion de poursuivre de longues études. Il quitte le Collège de Lévis à l'âge de 15 ans. De *L'Écho de Lévis*, où il fait son initiation au journalisme, Desjardins passe au *Canadien* puis devient en 1879 rapporteur des débats à l'Assemblée législative de Québec. Quelques années plus tard, il tente sans succès de fonder son propre journal, *L'Union canadienne*. Il devient en 1892 sténographe français de la Chambre des Communes à Ottawa. Durant 25 ans, il fait le trajet entre Ottawa et Lévis. C'est suite à un débat des députés sur la question des prêts usuraires que naît chez lui l'idée des coopératives d'épargne et de crédit; il désire ainsi susciter la pratique de l'épargne parmi les gens de condition modeste tout en leur fournissant un instrument de crédit. Sa grande préoccupation est de rendre

Alphonse Desjardins,
vers 1905.
(Société historique
Alphonse-Desjardins).

La Caisse populaire de Lévis, au début du XX^e siècle,
au coin des rues Saint-Étienne et Bégin.
(ANQ-Q, Coll. Initiale - photo,
Fonds Action Catholique, cote P428/287/3).



« le crédit accessible aux agriculteurs, aux artisans et aux travailleurs et de favoriser ainsi leur émancipation économique⁷ ». Le 6 décembre 1900, Alphonse Desjardins fonde sa première caisse populaire à Lévis ; vingt ans plus tard, quelque 187 caisses ont été fondées dont seulement trois, Lévis, Saint-Joseph-de-Lauzon et Bienville, dans la région.

À l'instar de Desjardins, les membres de la petite bourgeoisie participent aux institutions locales et régionales. On les retrouve dans les conseils municipaux, les conseils de fabrique et les commissions scolaires, dans les associations de charité et les autres organismes volontaires.

En milieu rural, la petite bourgeoisie villageoise est composée du curé, du notaire, du médecin, des principaux marchands et de quelques rentiers bien nantis. Ce sont eux qui accaparent les principaux postes administratifs quand ils ne les cumulent tout simplement pas. Leur pouvoir s'appuie sur le contrôle qu'ils détiennent sur l'économie locale et sur les liens de dépendance qu'ils entretiennent avec les habitants. Le curé retire sa dîme et autres dus de la production agricole ; le marchand et le notaire deviennent souvent les créanciers des habitants.

**LA BOURGEOISIE
VILLAGEOISE**

En milieu urbain, l'appartenance à des clubs sportifs est fort révélatrice de la sociabilité bourgeoise anglophone et francophone de la communauté d'alors⁸. Il est particulièrement intéressant de suivre l'histoire d'une association comme la Chambre de commerce de Lévis pour comprendre les formes de solidarité et la convergence des intérêts économiques des bourgeois lévisiens⁹. La Chambre obtient notamment une représentation lévisienne dans la Commission du port de Québec, l'abolition des barrières à péage, l'ouverture de bureaux des douanes et d'accise, l'amélioration du service postal, l'établissement de la gare centrale de l'Intercolonial et un quai en eau profonde.

**LA BOURGEOISIE
URBAINE**

À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, la situation de la bourgeoisie d'affaires se modifie considérablement. Le déplacement graduel du centre des affaires vers Montréal, la diminution des activités forestières et de construction navale et le déclin des activités portuaires, au profit de la métropole, entraînent le départ graduel des hommes d'affaires importants, en majorité anglophones.

Les travailleurs

L'émergence d'une classe ouvrière est sans doute l'une des plus importantes transformations de la structure sociale de la seconde moitié du XIX^e siècle. Conséquence de la mise en place d'un capitalisme industriel, le processus de formation de cette nouvelle classe trouve cependant ses racines avant 1850. Qu'il nous suffise de rappeler la présence de ces immigrants irlandais et de ces ruraux sans terre qui travaillent comme manœuvres et journaliers dans les anses

à bois et les chantiers de la région. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le besoin d'un plus grand nombre d'ouvriers se fait sentir. Graduellement, on introduit le travail des femmes. Les surplus de population des campagnes entraînent également l'emploi d'une main-d'œuvre non spécialisée et souvent mal payée.

LES OUVRIERS SPÉCIALISÉS

L'avènement d'une organisation du travail de type capitaliste va introduire des différences de statut dans le monde ouvrier. Ainsi, les ouvriers spécialisés (employés de chemin de fer, certains métiers de la construction ou de la construction navale) commanderont des salaires plus élevés que la moyenne. C'est dans ce groupe qu'apparaissent les premières revendications syndicales. Les charpentiers du chantier naval Dunn et Samson se mettent en grève en 1867 et, deux ans plus tard, c'est au tour des typographes de Lévis d'exiger l'amélioration de leur sort en obtenant « le plus haut salaire possible¹⁰ ». *Le Quotidien* et les rapports gouvernementaux mentionnent également des grèves chez les ouvriers spécialisés du chantier Davie et de la fonderie Carrier. L'année limitée entre les années 1890 et 1920. Particulièrement bien structuré à la fin du XIX^e siècle et appuyé par les industriels et le clergé, le groupe des ouvriers spécialisés est l'objet d'une « chronique ouvrière » dans *Le Quotidien*. obtient des « écoles du soir » et son Institut des ouvriers de Lévis. Des journaux, comme *L'Ouvrier* et *Le Travailleur de Lévis* se fixent comme objectif de défendre les « intérêts économiques de la ville de Lévis, plus particulièrement les intérêts ouvriers ».

LES EMPLOYÉS DE MANUFACTURE

La main-d'œuvre manufacturière, qui concentre d'ailleurs la plus forte proportion de travail féminin¹¹, forme une partie non négligeable de la classe des travailleurs. Particulièrement mobile, cette main-d'œuvre demeure cependant faiblement organisée au XIX^e siècle. Il faut par exemple attendre l'année 1902 pour assister à la première grève impliquant 25 employées de la manufacture d'allumettes The Edson Fitch Co. de l'Etchemin¹².

LES JOURNALIERS

Les travailleurs sans qualification et sans aucune spécialisation, principalement des journaliers, des manœuvres du port ou de la construction, des domestiques forment une troisième catégorie de travailleurs. Louis Fréchette décrit ces journaliers des anses à bois, au milieu du XIX^e siècle, avec « l'allure débraillée du « travaillant » en chemise rouge, le béret sur l'oreille, les cheveux sur l'épaule, le ceinturon traditionnel à la hanche, avec la chique et trop souvent le juron entre les dents¹³ ». Au dire de Fréchette, les cultivateurs ont peu d'estime pour ces travaillants qui, de leur côté, professent « un mépris marqué » pour ceux qu'ils appellent les « habitants ».

Près de 1 600 journaliers œuvrent dans les anses à bois et dans la construction navale en 1869¹⁴. En 1891, 402 femmes travaillent comm

domestiques, gouvernantes ou dames de compagnie ; on en recense près de 150 dans la seule paroisse de Notre-Dame-de-la-Victoire¹⁵. Bien qu'il existe peu d'études sur ces travailleurs¹⁶, souvent mal payés et mal organisés, il est permis d'affirmer que cette catégorie est généralement la première à être affectée par les mouvements saisonniers de l'emploi et par les fluctuations de l'économie régionale. Qu'il nous suffise de citer ce témoignage de mère Saint-Cyprien, supérieure des Soeurs Jésus-Marie du couvent de Lauzon, en 1858 :

Il n'y a pas de pauvres ici ? Venez à la Pointe-Lévy, il y a des familles où l'on passe deux jours sans manger. Notre pauvre lavandière attend le prix de sa journée pour donner du pain à ses enfants [...] L'été où leurs maris gagnent 15 francs par jour, c'est-à-dire ceux qui travaillent à bord des bâtiments qui viennent s'approvisionner en bois, leurs femmes, dis-je, achètent des shawls [sic] de 300 francs et puis les vendent l'hiver à 100, quelquefois moins, pour ne pas mourir de misère. Voilà le peuple¹⁷.

Entre 1850 et 1930, les liens et les solidarités qui se forment dans les milieux de travail entraînent des mouvements de regroupement et d'entraide des ouvriers. Cette « sociabilité de la dépendance et du partage » prend des formes multiples et des modes d'expression spécifiques qui vont des fêtes patronales aux grèves, en passant par les secours mutuels, la protection des corps de métier, les aides financières et alimentaires.

L'ENTRAIDE

Fort populaires entre 1840 et 1900, les associations de secours mutuels¹⁸ forment de véritables sociétés d'assurance pour les membres. Comme le souligne encore la supérieure du couvent de Lauzon, « quand le chef d'une famille meurt, la veuve et les enfants n'ont pour héritage que des dettes et les voilà dans la détresse pour le reste de leurs jours¹⁹ ». L'Union Saint-Pierre (Bienville), les unions Saint-Joseph (Lauzon et Lévis), la Société bienveillante Saint-Jean-Baptiste, la Société mutuelle et bienveillante de Sainte-Anne de Lévis et la Société du Sacré-Coeur, établies dans les années 1860-1875, visent d'ailleurs à secourir les membres et leurs familles dans les cas de maladie ou de décès.

Mais si certaines œuvres semblent véritablement tirer leur origine du milieu ouvrier, comme la Société bienveillante des ouvriers de navires (les quartiers Bienville, Lauzon et Notre-Dame, les chantiers Russell et Tibbits), d'autres constituent de véritables organisations philanthropiques de la classe bien nantie de la société. Il y a également d'autres formes d'entraide, notamment la bienfaisance des communautés religieuses, l'entraide entre les familles (prise en charge d'orphelins) et, à un autre niveau, l'établissement des mouvements de tempérance afin de diminuer les misères engendrées par le « fléau » de l'alcool.

Tout au cours de cette période, la bourgeoisie et le clergé tentent d'infléchir cette sociabilité ouvrière. En témoignent cette philanthropie des

notables, cette mise sur pied d'associations confessionnelles, de plus en plus nationalistes, ces fêtes de travailleurs aux fortes propensions religieuses (messes solennelles, processions). En témoigne également cette opposition de la bourgeoisie et des autorités religieuses à la montée du syndicalisme ouvrier²⁰.

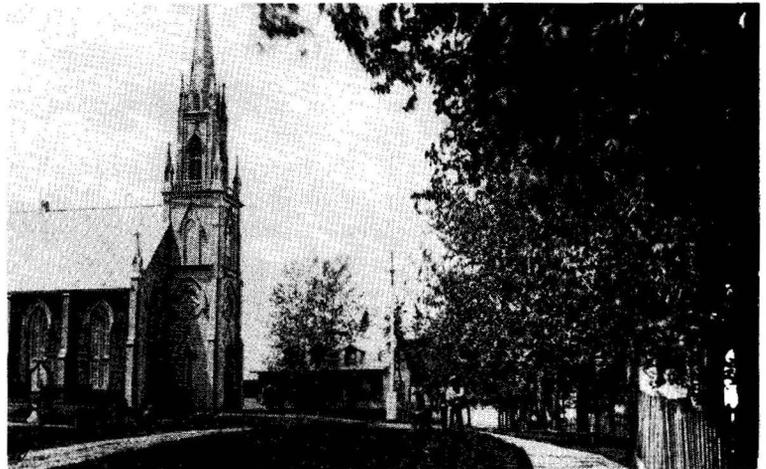
Les habitants de la campagne

En 1931, la population de la campagne (51 %) est légèrement supérieure à celle des villages (17 %) et des villes (32 %). Alors que l'on recense le plus grand nombre de ruraux (73 %) dans le comté de Lotbinière, le comté de Lévis regroupe une plus forte proportion de villageois (11 %) et de citadins (53 %)²¹. Ces chiffres dénotent que les habitants de la campagne sont encore majoritaires et omniprésents dans la société de 1930. Mais le monde agricole n'est certes pas homogène.

LES DISPARITÉS

Les travaux en histoire économique du Québec font voir une différenciation sociale au sein des habitants de la campagne, identifiés comme cultivateurs, travailleurs ou journaliers agricoles et colons²². Le groupe des cultivateurs est hétérogène puisque différents facteurs tels, entre autres, la taille des exploitations, le niveau d'endettement, le nombre de dépendants, le type de production, la proximité des marchés influent sur le niveau et la qualité de vie de ces gens. Les journaliers agricoles constituent également un groupe non homogène, particulièrement mobile et instable. Le journalier des plateaux de l'arrière-pays, qui partage son temps entre les activités forestières et agricoles, et le journalier établi dans la plaine, plus fertile, vivent différemment. Quant au groupe des colons, particulièrement présent dans l'arrière-pays de Lotbi-

La place de l'église au village de Sainte-Emmèlie-de-Lotbinière. (Musée McCord d'histoire canadienne, Archives photographiques Notman, MP 1135, n° 16).



nière, il se caractérise par l'état de dénuement matériel et les conditions de vie plus difficiles qui les amènent parfois à faire alterner travaux agricoles et travaux forestiers. En fait, on est loin de cette perception harmonieuse et idyllique d'une campagne où vivent de façon égalitaire des petits producteurs indépendants et autonomes.

La vie à la campagne, c'est aussi cette participation de toute la famille à la production agricole, cette habitude de vivre au rythme des saisons, de fabriquer une grande partie des objets utilitaires. Mais là encore se démarquent les conditions de vie du cultivateur bien nanti de celles du colon aux prises avec une agriculture de subsistance.

Les marginaux

Restent enfin, au bas de cette pyramide sociale, ces pauvres que les vicissitudes de la vie ont conduits à la misère ou à la mendicité. *Le Quotidien* mentionne périodiquement la misère qui règne dans certains quartiers lévisiens, les collectes pour « les pauvres » de la paroisse ainsi que les réalisations des organismes charitables comme la Conférence de la Saint-Vincent-de-Paul. Là aussi s'établit une différenciation fort subtile.

Il y a, d'une part, les « bons pauvres » de la paroisse que sont les familles démunies, les quêteux familiers, infirmes, simples d'esprit ou malades, majoritairement des vieillards sans famille. Grâce aux interventions du curé, ils sont très souvent intégrés dans un certain réseau d'entraide qui leur assure un minimum de subsistance. Ainsi, en décembre 1915, des voyageurs de commerce viennent au Collège de Lévis pour collecter la Guignolée en faveur des pauvres de la ville; cette tradition s'est d'ailleurs maintenue jusqu'à nos jours.

LES DÉMUNIS

D'autre part, il y a les errants, les itinérants ou les vagabonds, souvent des « étrangers », qui inspirent des peurs, provoquent des rejets et qui sont parfois victimes de méchanceté. Lucille Guilbert, dans son étude sur le « quêteux », souligne que le rang Ville-Marie, à Lauzon, serait à une certaine époque le refuge de quêteux²³. Fréchette relate la présence de « sauvages » qui campent l'été dans une anse, aux environs de l'église de Saint-Joseph, et parcourent les rues, « qui pour mendier, qui pour vendre certains articles de leur fabrication²⁴ ». Il mentionne également la présence de ces mendiants du « fond de Saint-Sauveur », à Québec, qui, une fois le pont de glace pris, font concurrence à ceux de Saint-Gervais, dans Bellechasse²⁵. Les curés, dans leurs rapports annuels, ainsi que les journaux régionaux signalent à l'occasion la présence de ces quêteux ou le passage de ces « tramps » ou bohémiens, sorte de bande vagabonde qui, à leur dire, « infecte les campagnes ».

LES « ÉTRANGERS »

L'encadrement civil

La progression de l'occupation du territoire et l'accroissement démographique des premières décennies du XIX^e siècle posent des problèmes d'organisation. Enjeux importants dans la mise en place de nouveaux outils de pouvoir, les institutions municipales et judiciaires deviennent rapidement des lieux où convergent les nouvelles élites.

L'organisation municipale

En 1840, une première loi divise le Bas-Canada en 22 districts de comté ; la région se retrouve ainsi comprise dans les districts de Dorchester et de Lotbinière. Impopulaire parce qu'elle accorde, entre autres, le pouvoir de taxation et suspecte parce qu'elle est imposée dans la période qui suit la rébellion²⁶, cette loi est remplacée en 1845 par un acte instituant des municipalités locales ; 167 municipalités sans désignation, 115 de paroisse et 39 de canton sont ainsi créées. Ce système subsiste à peine deux ans puisque le 1^{er} septembre 1847, une nouvelle loi municipale réinstaura les municipalités de comté. Enfin, la loi de 1855 établit la complémentarité administrative que nous connaissons aujourd'hui par la création des municipalités de comté, d'une part, et des municipalités locales (de paroisse, de canton, de village, de cité, de ville), d'autre part. Introduit sous l'Union (1840-1867), le système municipal québécois prend sa forme définitive en 1870 avec l'élaboration du code municipal conçu pour répondre aux besoins des municipalités rurales et par la mise en place de la loi des cités et villes, en 1876²⁷.

La politique municipale

Dans les municipalités rurales, les notables prennent rapidement le contrôle des postes importants, notamment ceux de maire et de secrétaire-trésorier. D'ailleurs, jusqu'à une époque très récente, soit en 1968²⁸, le droit de vote aux élections municipales demeure le privilège des propriétaires de biens-fonds. Les locataires, graduellement majoritaires en milieu urbain, en sont privés. Dans les villes, parce qu'ils peuvent orienter le développement de la municipalité en leur faveur, les promoteurs fonciers et les industriels joignent le groupe des notables afin de se faire élire au conseil. Des conseils municipaux votent, dans le cadre d'une politique municipale industrielle, des exemptions de taxes aux futurs industriels. Ainsi, en 1900, le conseil municipal de Lévis adopte une résolution exemptant de taxes toutes les nouvelles manufactures. En 1911, *Le Quotidien* signale cette proposition d'exempter de taxes municipales toute industrie ou compagnie désireuse de s'établir à Lévis et « employant un nombre suffisant de personnes ». Le conseil de ville de Lauzon adopta

également un règlement qui impose une taxe aux ouvriers étrangers occupant un emploi dans les limites de la municipalité²⁹.

Instance officielle de décision, le conseil municipal demeure dépendant de l'esprit de clocher ou de quartier, de la partisanerie politique et du népotisme de certains échevins ou maires. Des rivalités sont donc perceptibles entre les municipalités, mais également entre les «quartiers» d'une même municipalité. La création de la ville de Lévis en est un exemple. Le 11 avril 1861, des pétitions sont adressées à la Chambre d'assemblée afin de modifier le statut de la municipalité de paroisse de Notre-Dame-de-la-Victoire détachée, quelque dix ans plus tôt, de la paroisse Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy. Le révérend Duncan Anderson et ses pétitionnaires demandent de diviser la municipalité en deux parties, et cela en retranchant de la municipalité de paroisse le secteur le plus urbanisé afin de créer une nouvelle entité, la ville de Lévis. Un second comité, celui de W. Rhodes, propose plutôt l'établissement d'une municipalité de village du nom de Québec-Sud. Finalement, le 18 mai 1861, une sanction royale incorpore la ville de Lévis³⁰. Quelque 55 ans plus tard, en 1916, Lévis annexera finalement la municipalité de paroisse de Notre-Dame-de-la-Victoire, encore fortement rurale, en plus d'acquérir le statut de cité.

LES DISSENSIONS



Caricature réalisée à l'occasion de l'élection municipale de 1921 à Lévis. (Société d'histoire régionale de Lévis).

Tableau 13.1
Les municipalités locales et les villes de Lévis–Lotbinière avant 1930

Paroisse	Village	Ville	Sans désignation
	Bienville (1863) ¹		
Notre-Dame-de-la-Victoire (1852) ²		Lévis (1861) ³	
Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours-de-Charmy (1903)*	Charmy (1924)*		
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun (1909)			
Saint-Agapit-de-Beaurivage (1867)*	Saint-Agapitville (1911)*		
Saint-Antoine-de-Tilly (1845)			
Saint-Apollinaire (1854)*	Francoeur (1919)*		
Saint-David-de-l'Auberivière (1876)*			
Sainte-Agathe (1857)	Sainte-Agathe (1914)		
Sainte-Bernadette-de-Soubirous (1867)*			
Sainte-Croix (1845)	Sainte-Croix (1924)		
Sainte-Emmélie (1863)	Leclercville (1874)		
Sainte-Hélène-de-Breakerville (1909)			
Sainte-Philomène-de-Fortierville (1882)	Fortierville (1913)		
Saint-Édouard-de-Lotbinière (1862)			
Saint-Étienne-de-Lauzon (1861)*			
Saint-Flavien-de-Lotbinière (1845)	Saint-Flavien (1912)		
Saint-Gilles (1845)			
Saint-Henri-de-Lauzon (1845)*	Saint-Henri (1913)*		Rivière-Boyer (1922)*
Saint-Jacques-de-Parisville (1901)			
Saint-Jean-Chrysostome (1845)*			
Saint-Jean-de-Deschailions (1845)*	Deschailions (1891)*		
Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy (1845)	Lauzon (1867)*	Lauzon (1910)*	
Saint-Lambert-de-Lauzon (1853)			
Saint-Louis-de-Pintendre (1901)*	Saint-Louis (1914)*		
Saint-Louis-de-Lotbinière (1845)*	Lotbinière (1914)		
Saint-Narcisse-de-Beaurivage (1874)			
Saint-Nicolas (1845)*			
Saint-Octave-de-Dosquet (1912)			Saint-Nicolas-Sud (1911)*
Saint-Patrice-de-Beaurivage (1872)*			
	Saint-Rédempteur (1919)*		
Saint-Romuald (1854)*			
Saint-Sylvestre (1845)	Saint-Sylvestre (1919)		
Saint-Télesphore (1876) ⁶			Villeroi (1924)

* Lastérisique qui suit le nom de certaines municipalités indique que ces dernières changeront de désignation après 1930.

1. Annexée à la ville de Lauzon en 1924 ; 2. Annexée à la cité de Lévis en 1916 ; 3. Devient cité en 1916 ; 4. Annexée à la ville de Lauzon en 1910 ; 5. Prendra le nom de municipalité sans désignation de Bernières ; a récemment été fusionnée à Saint-Nicolas. 6. Annexée à Saint-David et à Saint-Romuald.

Sources : *Répertoire des municipalités du Québec 1990*, Québec, Ministère des Affaires municipales, 1990 ; Hormisdas Magnan, *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec*, Arthabaska, L'Imprimerie d'Arthabaska, 1925, 738 p. ; Service de recherche du ministère des Affaires municipales ; monographies paroissiales.

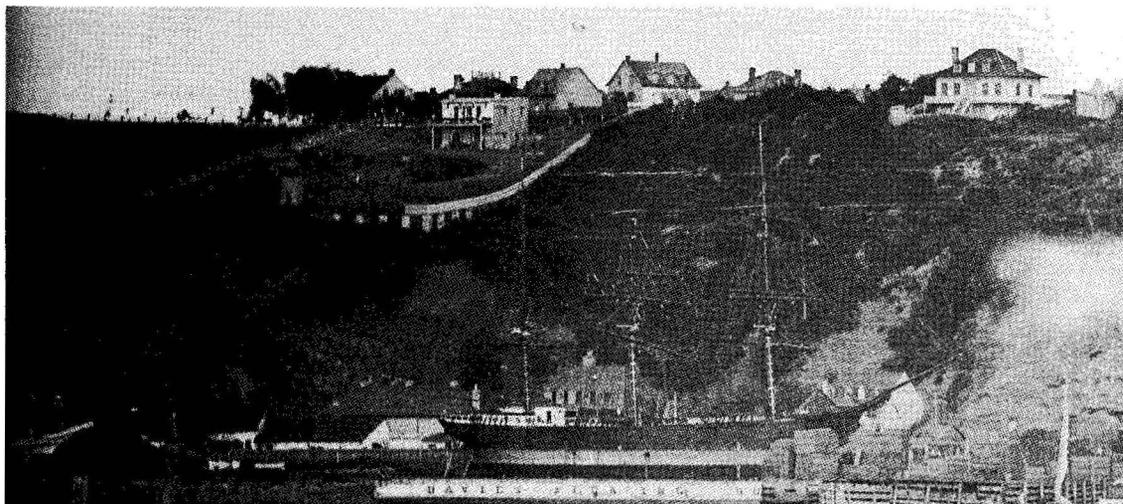
Entre 1910 et 1925, la multiplication de municipalités de village témoigne manifestement de dissensions chez les contribuables municipaux. En effet, nombre d'histoires locales soulignent ces débats houleux entre habitants des rangs et des villages sur les coûts des trottoirs ou des réseaux d'aqueduc du village ou sur les charges onéreuses de l'entretien d'un réseau routier rural. Par exemple, dans son rapport annuel de 1922, J.-Sylvio Chénard, curé de Saint-Jean-de-Deschaillons, souligne que la « paroisse est divisée en deux camps pour les affaires municipales et scolaires ce qui occasionne bien des haines et des inimitiés³¹ ».

Ces querelles de clocher se retrouvent également du côté des conseils de comté. Entre 1845 et 1865, notamment, se multiplient les pétitions et les requêtes demandant le déplacement du chef-lieu du comté, du bureau d'enregistrement ou l'annexion de municipalités pour des fins d'enregistrement à un autre comté³². C'est dans le chef-lieu que sont établis le bureau d'enregistrement, les cours de justice régionale et les édifices importants. Les municipalités de Lévis et de Sainte-Croix deviennent les chefs-lieux des comtés de Lévis et de Lotbinière.

Les pouvoirs et les compétences des municipalités

Les corporations municipales sont donc gouvernées par des conseillers élus qui adoptent des budgets et imposent des taxes. Selon le statut de la municipalité, l'ampleur de leurs tâches et de leurs pouvoirs varie considérablement. Dans les faits, leurs compétences se partagent en différents types de services.

Cale sèche flottante de Davie au premier plan, vers 1875. On aperçoit la résidence et le jardin du comte Premo Real, consul d'Espagne, à gauche sur la falaise, et celle du capitaine Bernier, à droite. (ANQ-Q, Fonds Livernois, morceau choisi d'un cliché de Ernest Livernois).



La réglementation municipale conduit à l'instauration de services à caractère social et culturel. Par exemple, durant les années 1870 et 1880, on établit le parc Shaw, on construit une halle, un marché et un hôtel de ville à Lévis. Conséquence des campagnes de tempérance, plusieurs municipalités limitent la délivrance des licences permettant la vente de boissons alcoolisées ; certaines, comme Sainte-Agathe (1856) et Saint-Patrice (1908) l'interdisent tout simplement. En 1861, le conseil municipal de Lévis adopte une série de règlements concernant les chiens errants, les maîtres et apprentis, les boulangers, les colporteurs, les charretiers, la délivrance de licences, etc.

Du côté des services de protection, les municipalités urbaines de Lévis et de Lauzon se préoccupent assez tôt d'ordre public et de sécurité par la création d'un corps de police et d'une brigade de pompier. Ainsi, dès 1860, le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Victoire demande au gouvernement de « placer » quelques policiers pour la paix³³. En 1863, le conseil oblige le comité de police à aménager une prison dans une petite maison sur le quai Lauzon.

Les services de transport et de communication font également partie du champ des compétences des corporations municipales. Un service d'omnibus reliant Saint-Romuald et Saint-Joseph-de-Lauzon est inauguré en 1871 et, en 1902, le conseil municipal et la Commission des chemins à barrières facilitent l'établissement des tramways électriques. Plusieurs villages ruraux bénéficieront avec le temps de l'électrification : Saint-Henri en 1912, Breakeyville en 1925, Saint-Étienne-de-Lauzon en 1930. Dans certains rangs de Lotbinière, comme à Saint-Flavien, il faudra attendre la fin des années 1940 et même les années 1950 pour que les foyers en soient dotés.

Parmi les services publics, la voirie et les réseaux d'aqueduc et d'égout sont les secteurs qui donnent le plus de soucis aux conseillers de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. *Le Quotidien* du 18 août 1882 signale les conditions insalubres des rues de Lévis : « presque à chaque jour, les citoyens sont obligés de fermer toutes les ouvertures de leurs maisons, durant des heures entières, pour ne pas être exposés aux odeurs impures qui ne manqueraient pas d'influer sur leur santé. Les marchands ferment leurs établissements que la clientèle abandonne en toute hâte. Les piétons traversent la rue en pinçant le nez, et ils ne comptent pas leurs pas ».

À cette époque, les pressions des autorités médicales et sanitaires sur les conseils municipaux font de l'hygiène publique une véritable priorité. Appartenant très souvent à des sociétés privées ou à des particuliers, les services publics se « municipalisent » dans les premières décennies du XX^e siècle. Au 31 décembre 1925, les investissements dans les réseaux d'aqueduc et d'égout

des municipalités de Charny, de Saint-Romuald, de Lévis et de Lauzon totalisent plus de 1 150 000 \$, alors que pour l'ensemble des autres municipalités de la région ils atteignent à peine 54 000 dollars³⁴.

L'organisation judiciaire

C'est au cours de la période du gouvernement de l'Union, entre 1840 et 1867, que sont mises en place les grandes réformes du système judiciaire québécois. Dès 1849, le gouvernement entame le processus de décentralisation en créant des districts judiciaires. Au moment de la Confédération, la province de Québec possède une organisation judiciaire structurée à deux niveaux. Un premier est formé de la Cour du Banc de la Reine ou du Roi, à Montréal et à Québec, des cours supérieures, à juridiction criminelle, et des cours de circuit, à juridiction civile. Ces deux dernières sont établies dans les districts judiciaires en 1849. Notons également, depuis 1864, une Cour d'appel intermédiaire, appelée Cour de révision. Le second niveau comprend les tribunaux inférieurs : cours des commissaires, instances spécifiques au monde rural, juges de paix et de la conciliation obligatoire.

Les réformes qui suivent la Confédération modifient peu la structure en place. En 1869, le gouvernement provincial crée la Cour de magistrat qui, à l'origine, a une juridiction mixte, soit pénale et civile³⁵, appelée à devenir la Cour provinciale. Les cours de circuit et la Cour de révision seront abolies en 1920. Le Québec conserve après 1867 une juridiction exclusive, tant civile que criminelle, dans l'administration de la justice de la province alors que le fédéral s'octroie des compétences en matière de procédure criminelle. Les tribunaux fédéraux, établis par une loi fédérale du 8 avril 1875, sont constitués de la Cour suprême du Canada, un tribunal général d'appel, et de la Cour de l'échiquier devenue par la suite la Cour fédérale, un tribunal chargé d'appliquer les lois fédérales³⁶.

La mise en place des tribunaux civils régionaux

Dans Lévis-Lotbinière, des cours supérieures et de circuit sont établies, et ce bien que la région soit rattachée tout au cours de la période au district judiciaire de Québec. Compte tenu de l'étendue du district de Québec, des cours supérieures, comme la Cour de circuit et la Cour supérieure, seront graduellement mises sur pied dans la région³⁷. À compter de 1873, s'ajoute la Cour de magistrat.

Présidée par des juges de la Cour supérieure, la Cour de circuit, de juridiction exclusivement civile, siège dans les districts judiciaires et, à partir de 1857, dans les comtés. Sa compétence s'étend aux demandes dont la valeur réclamée ne dépasse pas 200 dollars. Une cour de première instance, la Cour

supérieure, entend également tous les litiges qui ne sont pas de la juridiction de la Cour de circuit. Les cours supérieures et de circuit ont, par ailleurs, un droit de contrôle et de surveillance sur la Cour des commissaires et les juges de paix. Enfin, la Cour de magistrat, ancêtre de la Cour provinciale, établie dans un district, un comté ou une localité, entend les demandes en recouvrement de dîmes, de taxes scolaires et municipales et les pénalités découlant des lois municipales et fiscales.

**UN PREMIER
MAGISTRAT
LÉVISIEN**

Dès juillet 1869, des citoyens de Lévis signent une requête pour demander un magistrat : « Il n'est pas une ville qui ait plus de droit à obtenir ce magistrat que la nôtre à moins donc que le gouvernement ne regarde la ville de Lévis que comme un faubourg appartenant à la ville de Québec³⁸ ». Encore en 1871, malgré « toute la bonne volonté » des juges de paix à qui on reproche notamment le manque « de connaissances nécessaires pour juger avec équité les questions qui leur sont soumises », la population lévisienne réclame un magistrat : « Nous avons l'habitude de recourir à Québec, mais le nombre des plaintes et des offenses augmentant de jour en jour, et la traverse à Québec étant, pendant la saison d'hiver, difficile et coûteuse, un changement est devenu urgent. [...] Dans l'intérêt de l'administration de la justice, un magistrat stipendaire nous est aujourd'hui indispensable³⁹ ».

La question est finalement réglée en février 1873. Trois mois plus tard, Louis-Joseph-Augure Bernier, avocat de formation et magistrat pour la partie du district de Québec comprise dans les comtés de Lotbinière et de Lévis, entend ses premières causes dans la salle Lauzon, à Lévis⁴⁰. Contrairement aux juges de paix et aux commissaires des petites causes, les magistrats ont une formation juridique et plusieurs années de pratique. À l'exception de la Cour de révision, les cours de magistrat, supérieure et de circuit siègent dans le chef-lieu du comté, notamment à Lévis et à Sainte-Croix.

***Les instances judiciaires du monde rural
et l'application de la justice***

Malgré les changements dans la réorganisation du système judiciaire, le monde rural conserve des institutions qui lui sont particulières. Il en est ainsi des cours des commissaires — instituées en 1819, remplacées en 1821 puis remises en force en 1843 —, des juges de paix et de la conciliation obligatoire. Ces trois instances sont présidées par des personnes ayant peu ou pas de connaissances juridiques, ce qui constitue d'ailleurs une source de récriminations et d'appels auprès des instances judiciaires supérieures. Par exemple, parce qu'ils sont sujets à des poursuites judiciaires pour abus de justice, nombre de juges de paix, signale *L'Écho de Lévis*, « renoncent souvent à des réclamations justes pour éviter le trouble et les dépenses qu'il leur faut encourir⁴¹ ».

Les cours de commissaires sont principalement établies dans les paroisses importantes et peuplées. En fait, une requête de 100 propriétaires de biens-fonds d'une localité suffit pour obtenir son établissement. Bien que sa juridiction se limite à la paroisse, elle peut s'étendre à la localité voisine. La Cour des commissaires juge les litiges dont les coûts sont inférieurs à 25 dollars, limite haussée à 39 dollars en 1904. Les commissaires se prononcent sur le recouvrement des taxes municipales et scolaires, la quote-part des paroissiens dans les coûts de rénovation ou de construction d'édifices religieux (« réparti-tions d'églises »), les sommes dues pour des marchandises vendues, des emprunts et billets échus, des honoraires et salaires impayés. Il n'y a donc rien de surprenant à observer la monopolisation graduelle de cette instance par ceux-là mêmes qui sont le plus souvent lésés : les marchands-commerçants, les artisans et aussi les aubergistes, les notaires et les médecins. Cette cour permet d'administrer la justice d'une façon expéditive et peu dispendieuse à la satisfaction des habitants des alentours.

**LA COUR
DES COMMISSAIRES**

Il faut cependant être prudent quant au nombre de cours véritablement actives. En effet, alors qu'en 1880 les cours de Saint-Jean-Chrysostome, de Sainte-Agathe, de Saint-Antoine-de-Tilly, de Saint-Gilles et de Saint-Jean-de-Deschaillons émettent des sommations à comparaître, en 1921, seule la cour des commissaires de Saint-Romuald semble active⁴². Bien plus que le fait de nous signaler le déclin de cette institution, notamment entre 1880 et 1930, ces données démontrent qu'elle semble incitative puisqu'elle oblige les parties à s'entendre ou, à défaut, à comparaître en public pour être jugées par des membres de leur propre communauté. Ainsi, en 1900, sur les 279 sommations émises, plus de 25 % ne sont pas entendues par les commissaires ; en 1921, ce sont 43 % des sommations qui n'obtiennent pas de jugements⁴³. La possibilité de faire entendre sa cause devant la Cour de magistrat, qui a une juridiction à peu près similaire, expliquée, du moins en partie, le déclin de cette instance.

C'est le lieutenant-gouverneur du Québec qui nomme les juges de paix et les commissaires. Mais contrairement à ces derniers, les juges de paix reçoivent des honoraires et entendent les affaires pénales et civiles. Ainsi, en 1880, deux jeunes gens sont conduits devant le maire de Lévis et condamnés à « 3 dollars d'amende et aux frais ou à un mois de prison⁴⁴ » pour ivresse et désordre public. Tout comme les commissaires, les juges de paix sont choisis parmi les citoyens honorables et généralement bien nantis de la société⁴⁵. Somme toute, cette nomination honorifique gratifie les personnes méritantes et influentes et, pourquoi pas, celles qui sont les plus proches du pouvoir. Pamphile Le May, dans ses *Contes vrais*, mentionne d'ailleurs que les « juges de paix arrivent d'ordinaire après les élections, par fournées, comme le pain ; et

LE JUGE DE PAIX

puisque c'est l'amour platonique des députés qui les engendre, ils ne coûtent rien pour naître⁴⁶».

Plusieurs paroisses ont leurs juges de paix ; dans la seule municipalité de Lévis, en 1900, on en dénombre 20 (32 %) sur les 63 recensés dans la région. Mais, la proportion de ceux qui sont actifs (15 % en 1880) demeure infime ; pour l'ensemble de la province, en 1880 et en 1920, cette proportion est de 15 % et de 4 %⁴⁷. Cependant, cette dernière observation doit être formulée avec prudence : en 1880, les juges N. Thibaudeau, Jos. C. Hamel et Alb. Marquette, de Lévis, reçoivent à eux seuls 90,5 % des plaintes (57) des habitants portées devant cette instance ; 38 des 48 jugements sont rendus par eux.

**LA CONCILIATION
OBLIGATOIRE**

Établie en 1899 et limitée, à compter de 1905, aux municipalités où il n'y a pas de cour des commissaires, la conciliation obligatoire constitue une instance judiciaire non moins négligeable. Mise en vigueur afin de réduire le nombre de procès et les frais en découlant, elle consiste essentiellement à avoir recours à l'avis objectif d'une tierce personne, issue de la même paroisse, généralement quelques influents notables de la localité nommés par le conseil municipal. Essentiellement, la conciliation obligatoire, abolie en 1920, vise les créances de moins de 25 dollars. Il est permis de croire que la création de cette instance confirme une pratique déjà en usage, celle de la conciliation des parties par le curé, le maire ou quelques influents notables.

Les délits et les délinquants en milieu urbain

Un rapport de police de la ville de Lévis donne un aperçu particulièrement intéressant des causes entendues par les magistrats de cette ville en 1880⁴⁸. La police a abrité 105 personnes dans les différents postes de police et a procédé à l'arrestation de 233 autres dont 60 % sont âgées de 20 à 40 ans. Plus de 35 % des personnes arrêtées (83) sont illettrées et près de 52 % des prisonniers sont d'origine canadienne-française (121). Signe de cette diversité ethnique que l'on observe alors le long du littoral lévisien, on dénombre parmi les prisonniers 36 Irlandais, 29 Anglais, 22 Écossais, 7 Allemands, 5 Norvégiens, 4 Français, 3 Américains et 6 personnes dont on ignore la nationalité. Indice évident du ralentissement des activités portuaires et du transit des immigrants, la proportion des prisonniers autres que canadiens-français a chuté de 48 % en 1880 à 17 % en 1890⁴⁹. D'ailleurs, seulement deux matelots ont été arrêtés en 1890 comparativement à 62 en 1880.

Toujours dans le rapport de 1880, les délits concernent l'obstruction à la voie publique (115), la contravention aux règlements municipaux (29), la résistance à la police (18), les assauts (17), le vol (17), le désordre (15), le vagabondage (7), l'homicide (7), la désertion (4) et d'autres délits (4). Les



Cette illustration (*Opinion publique*, 6 novembre 1879) illustre le caractère maritime de la vie des habitants du littoral de Lauzon. (ANQ-Q, Coll. Initiale - photo, cote P600-6/276-19).

magistrats condamnent 146 personnes à l'amende ou à la détention. De ce nombre, on compte 6 prostituées dont 4 âgées entre 15 et 20 ans. Les journaliers (77) et les matelots (62) sont à l'origine de près de 60 % des arrestations. Ils sont suivis de loin par 27 charretiers, 19 commerçants, aubergistes, barbiers et commis, 16 cultivateurs, 12 hommes de métier, 7 étudiants, 5 travailleurs de chantier, 1 bourgeois et 1 ingénieur.

Enfin, un rapport de la police municipale de Lévis pour l'année 1916 est particulièrement explicite sur les lieux où ont cours les délits. Ainsi, la plupart des arrestations (398), dont « 79 d'habitants de Lévis », ont eu lieu dans les secteurs de la traverse et de la gare, sur les rues Laurier et Commerciale. « Ce qui prouve », au dire du chroniqueur de l'époque, « que les pochards arrêtés arrivaient de Québec⁵⁰ ».

Dans le cadre de cette période de mise en place des institutions municipales et judiciaires, les notables accaparent rapidement les principaux postes électifs, nominatifs et administratifs, souvent honorifiques. Leurs interventions à caractère politique, économique et social sont autant d'occasions d'asseoir leur prestige, de confirmer leur autorité et, dans certains cas, de s'enrichir à même les ressources de la collectivité.

L'encadrement religieux

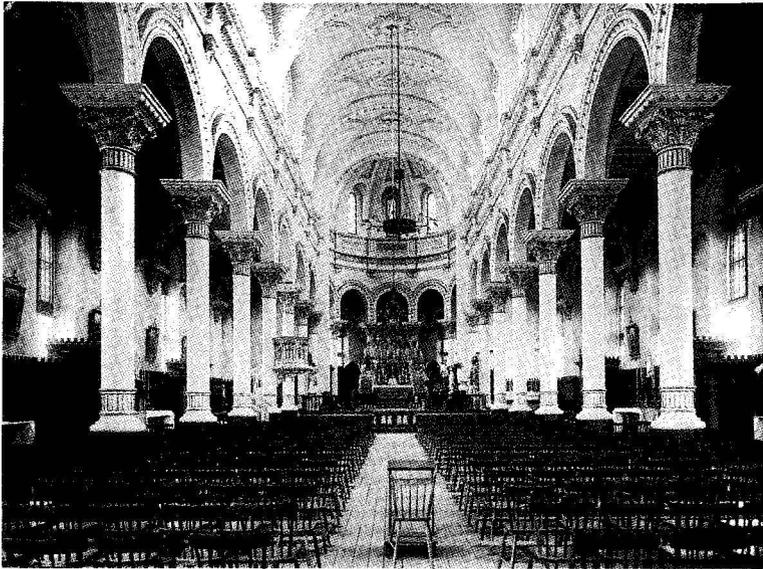
Entre 1760 et 1840, soit de la Conquête britannique jusqu'à la fin des Rébellions de 1837-1838, l'Église canadienne connaît sans aucun doute l'une des périodes les plus sombres de son histoire. Les décennies 1840-1850 marquent cependant un nouveau départ ou, comme le soulignent les historiens Philippe Sylvain et Nive Voisine, « le début d'une ère nouvelle pour le catholicisme au Québec⁵¹ ». En 1930, l'Église a si bien regagné le terrain perdu qu'elle occupe une position de force dans la société québécoise. Par son omniprésence dans toutes les sphères de la société et par sa position centrale dans les structures du pouvoir, elle exerce un « rôle directeur » dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'assistance sociale.

Les paroisses et le clergé

En 1931, 99,4 % de la population régionale est catholique. L'Église, forte de ses effectifs cléricaux qui croissent régulièrement, encadre de plus en plus étroitement la population régionale. Les quelques pratiquants d'autres religions (0,6 %) — rappelons qu'en 1851, ils composaient près de 5 % (1 545) de la population régionale — se retrouvent principalement dans les localités industrielles de Lévis (69), de Sainte-Hélène-de-Breakeyville (56), de Charny (50), de Saint-Romuald (39) et de Lauzon (23). On recense dans ces cinq localités du comté de Lévis 80 % (237/296) des pratiquants autres que catholiques, principalement des presbytériens et des anglicans. Dans le comté de Lotbinière, on ne dénombre plus que 42 pratiquants non catholiques en 1931 dont le plus fort contingent (19 anglicans et presbytériens) se regroupe à Sainte-Croix⁵².

De nouveaux centres religieux

Entre 1850 et 1930, 26 nouvelles paroisses catholiques sont érigées. Dans le secteur lévisien, là où la densité de la population est la plus forte, 13 paroisses sont détachées en partie ou en totalité de celles de Saint-Joseph-de-Lauzon (3), Notre-Dame-de-la-Victoire (6) et Saint-Jean-Chrysostome (4). En milieu urbain, la création d'une paroisse tient surtout compte de la taille de la population à desservir, alors qu'en milieu rural, elle dépend davantage des distances à parcourir pour obtenir des services religieux. Il en résulte donc une multiplication de paroisses et une inégalité des unes par rapport aux autres : par exemple, en 1931, alors que la ville de Lévis compte 11 724 habitants, la création de la paroisse de Saint-Philéas de Villeroy, qui ne compte que 677 personnes, suscite des commentaires.



Chapelle du Collège
de Lévis, vers 1915.
(Coll. Michel Lessard).

La création d'une nouvelle paroisse ne fait pas toujours l'unanimité, puisqu'elle a pour effet d'enlever à la paroisse-mère les éléments les plus productifs, les jeunes établis dans les concessions, tout en amputant une partie appréciable des revenus curiaux. Ainsi, en 1875, des divergences d'opinion entre les abbés Déziel, de Notre-Dame-de-la-Victoire, et Saxe, de Saint-Romuald, entraînent l'érection canonique de la petite paroisse de Saint-Télesphore. En 1900, l'évêque de Québec doit justifier, auprès du délégué apostolique du Canada, la création de la nouvelle desserte de Saint-Louis-de-Pintendre. Il n'hésite d'ailleurs pas à souligner « la cause première » d'un mouvement d'opposition :

C'est un fait notoire qu'il [le curé de Saint-Joseph-de-Lauzon] soutient et pousse ces gens d'Arlaka à ne pas accepter les vues de leur évêque. C'est lui qui a écrit de sa main et fait signer la première contre-requête et qui a travaillé sans cesse depuis ce moment contre l'organisation de ce nouveau centre religieux demandé depuis longtemps et certainement nécessaire au bien des âmes⁵³.

Suivant la taille de leur paroisse, les responsabilités et les tâches des curés diffèrent passablement. D'ailleurs, l'évêque ne choisit généralement pas le premier venu pour une « belle » paroisse prospère alors que la petite localité, plus ou moins marginale, est souvent l'occasion pour de jeunes prêtres de faire leurs premières armes ou pour des prêtres plus âgés d'alléger leur fardeau.

Tableau 13.2
Ouverture des paroisses de Lévis-Lotbinière, 1850-1930

Paroisse	Détachée de	Érection canonique	Érection civile	Ouverture des registres	Première chapelle ou église
Saint-Lambert-de-Lauzon	Saint-Jean-Chrysostome, Saint-Nicolas, Saint-Isidore, Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	1851	1853	1854	1850c 1854é
Notre-Dame-de-la-Victoire	Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	1851	1852	1852	1850é
Sainte-Agathe	Saint-Gilles-de-Beaurivage	1853	1857	1857	1847c 1854é
Saint-Romuald-d'Etchemin	Saint-Jean-Chrysostome	1853	1854	1854	1855é
Saint-Apollinaire	Saint-Antoine-de-Tilly	1853	1854	1856	1857é
Saint-Étienne-de-Lauzon	Saint-Nicolas et Saint-Lambert	1858	1860	1861	1859c 1904é
Saint-Édouard-de-Lotbinière	Saint-Louis-de-Lotbinière	1852	1862	1863	1861é 1901é
Sainte-Emmélie-de-Lotbinière	Saint-Louis-de-Lotbinière et Saint-Jean-de-Deschailions	1862	1862	1864	1862é
Saint-Agapit-de-Beaurivage	Saint-Apollinaire et Saint-Gilles-de-Beaurivage	1867	1867	1867	1860c 1885é
Saint-Patrice-de-Beaurivage	Saint-Sylvestre et Saint-Gilles-de-Beaurivage	1871	1872	1871	1865c 1871é
Saint-Narcisse-de-Beaurivage	Saint-Bernard, Saint-Lambert, Saint-Gilles, Saint-Patrice	1872	1892	1873	1872é 1879é
Saint-David-de-l'Auberivière	Notre-Dame-de-la-Victoire	1875	1876	1877	1877é
Saint-Télesphore	Notre-Dame-de-la-Victoire	1875	1876		—
Sainte-Philomène-de-Fortierville	Saint-Jean-de-Deschailions	1881	1882	1882	1881c 1886é
Saint-Jacques-de-Parisville	Saint-Jean-de-Deschailions	1900	1901	1900	1900é
Saint-Louis-de-Pintendre	Notre-Dame-de-la-Victoire, Saint-Henri, Saint-Patrice	1901	1901	1899	1899é
Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours-de-Charny	Saint-Jean-Chrysostome	1903	1903	1902	1903é
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (Issoudun)	Saint-Édouard, Saint-Flavien, Saint-Apollinaire, Sainte-Croix, Saint-Antoine-de-Tilly	1908	1909	1903	1904é 1912é
Sainte-Hélène-de-Breakeyville	Saint-Jean-Chrysostome	1908	1909	1909	1908é
Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Ville-Guay	Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy		1910		—
Saint-Antoine-de-Bienville	Notre-Dame-de-la-Victoire, Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	1911	1912	1896	1895é
Saint-Octave-de-Dosquet	Saint-Flavien, Saint-Agapit, Sainte-Anastasie	1912	1913	1912	1912c
Saint-Rédempteur	Saint-Étienne-de-Lauzon	1919		1919	1915c 1937é
Saint-Philéas (Villeroy)	Saint-Jean-de-Deschailions	1924	1925	1909	1901c 1926é
Christ-Roi	Notre-Dame-de-la-Victoire		1928	1928	1928c
Sainte-Jeanne-d'Arc	Notre-Dame-de-la-Victoire et Saint-David-de-l'Auberivière	1929		1929	1919é

Sources : Hormisdas Magnan, *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec*, Arthabaska, L'Imprimerie d'Arthabaska inc., 1925 ; AAQ, dossiers des paroisses ; *Canada ecclésiastique pour l'année 1930*, Montréal, Librairie Beauchemin ilimitée, 1930.

Les fonctions religieuses et sociales du curé

Le curé a une tâche énorme pour encadrer et animer la vie religieuse et profane. Le caractère sacré de sa fonction, ses connaissances, son souci d'imposer des modèles de conduite, ses relations privilégiées auprès des autorités civiles et religieuses font de lui un leader, un homme écouté et respecté. Comme leader spirituel, il est craint et vénéré à la fois ; mais comme directeur de conscience, l'apparente docilité de ses ouailles durant les sermons n'entraîne pas nécessairement leur obéissance absolue.

Ainsi, bien que respectueux du clergé et de l'Église, les paroissiens se querellent avec leur curé au sujet de la dîme, des dépenses de la fabrique et d'autres sujets. Ils n'hésitent pas à se plaindre à l'occasion à l'évêque, revendiquant souvent avec fermeté la nomination d'un pasteur plus conciliant, la création d'une nouvelle paroisse ou la construction de l'église sur un autre site. C'est cette attitude contestataire qui oblige à nuancer cette apparente « soumission » des fidèles. En témoignent les nombreuses interventions du haut de la chaire, les rappels constants, les menaces à peine voilées et, pour les plus récalcitrants, les sanctions religieuses. Ainsi, à Saint-Sylvestre, durant les années 1850, les Irlandais catholiques s'opposent à la venue d'un curé canadien-français. Certains décident de barricader les portes de l'église et du presbytère. L'évêque de Québec intervient en retirant les privilèges « d'enfants de l'Église » à 46 opposants. À Saint-Patrice, vers les années 1860, des habitants entreprennent la construction d'une église, et ce malgré le refus de l'évêque. Cette désobéissance envers l'autorité ecclésiastique entraîne la fermeture du temple pour une durée de cinq ans⁵⁴.

***ENTRE PAROISSIENS
ET CURÉ***

En tant que personnage incontournable de la paroisse, le curé impose la morale catholique avec son lot d'interdictions. Il dénonce en chaire les goûts du luxe et l'intempérance, les rassemblements de tous genres, les danses, les veillées, les noces, les fréquentations prolongées, les tendances électorales et même l'émigration des jeunes vers les États-Unis. Mais son action ne se limite pas seulement à l'enceinte de son église. Nombre d'entre eux, particulièrement dans les nouvelles paroisses, deviennent des « bâtisseurs » d'églises et des instigateurs d'institutions charitables et scolaires. L'exemple de l'abbé Joseph-David Déziel, curé de Lévis, en témoigne.

***UN POUVOIR
ÉTENDU***

Le curé de cette époque se révèle le plus souvent un travailleur infatigable. Ses multiples exercices du culte, confessions, leçons de catéchisme, visites aux malades et aux écoles, l'administration de la fabrique ou la surveillance de travaux sur les édifices religieux sont relativement exigeants. Il devient rapidement débordé au moment des fêtes de Noël et de Pâques, durant les Quarante-Heures, les missions ou les retraites paroissiales. Souhaitant



Statue de M^{gr} Joseph-David Déziel, à proximité de l'église Notre-Dame-de-Lévis. Elle est l'œuvre de Louis-Philippe Hébert. Fabriquée à l'usine de Carrier & Lainé, elle serait la première statue de bronze coulée au Canada. (Photo Régnald Vallée).

MONSEIGNEUR JOSEPH-DAVID DÉZIEL

Né le 21 mai 1806 dans la paroisse Saint-Joseph, à Maskinongé, et ordonné prêtre à l'église Saint-Jean Baptiste de Nicolet en septembre 1830, Joseph-David Déziel décède à Lévis en juin 1882.

Fort de son expérience dans plusieurs cures de la province, l'abbé Déziel est nommé, en octobre 1843, curé de Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy. Cette paroisse de plus de 4 000 habitants s'étend alors des limites ouest de Beaumont à la rivière Etchemin, du fleuve Saint-Laurent à la paroisse de Saint-Henri. La nécessité d'établir une nouvelle paroisse se faisant sentir, il obtient l'autorisation de faire ériger une église « succursale » sur les hauteurs de Lévis, en 1850. L'église est ouverte au culte l'année suivante ; l'abbé Déziel prend en charge la nouvelle paroisse de Notre-Dame-de-la-Victoire, abandonnant celle de Saint-Joseph au curé Joseph-Honoré Routhier. En 1852, il dirige les travaux de construction du presbytère et, le 23 novembre 1854, il obtient l'autorisation d'agrandir l'église récemment construite.

Mais les activités du curé Déziel ne se limitent pas à la création de cette nouvelle paroisse. Dès 1851, il entreprend des démarches afin d'ériger un collège près de la future église. Œuvre cléricale et collective parce qu'elle engage le curé et de nombreux paroissiens (dons de terrains, souscriptions populaires, corvées), le Collège de Lévis ouvre ses portes le 15 septembre 1853. En 1858, le curé Déziel voit couronner six années d'efforts et de démarches par l'ouverture du Couvent de Lévis et de l'Hospice Saint-Michel. Après de « pressantes sollicitations » auprès de monseigneur Baillargeon, l'abbé Déziel obtient en 1863 que le couvent accueille des pensionnaires. Entre-temps, il collabore au développement de la nouvelle ville de Lévis en allant même jusqu'à rédiger les règlements municipaux.

La croissance de la jeune ville étant ce qu'elle est, le curé Déziel songe à fonder une nouvelle paroisse. En 1875, la paroisse de Saint-David-de-l'Auberivière est érigée canoniquement. La même année, il met en marche sa dernière œuvre, la construction de l'hospice-orphelinat Saint-Joseph-de-la-Délivrance, tout en surveillant de près les travaux d'agrandissement du collège. C'est en 1879 qu'il obtient qu'on dispense la formation classique au Collège de Lévis. Après 52 ans de vie sacerdotale, « usé par les travaux et les soucis », il s'éteint dans son presbytère le 25 juin 1882.

Sources : Georges-Étienne Proulx, « Déziel, Joseph-David », *Dictionnaire biographique du Canada. Volume XI, de 1881 à 1890*, Québec, PUL, 1982 p. 283-285 ; Joseph-Edmond Roy, *M^{gr} Déziel, sa vie, ses œuvres*, Lévis, s.n., 1885 ; AAQ, Notre-Dame-de-la-Victoire, I-101, 25 juillet 1859 ; I-128, 9 janvier 1860 ; I-128A, 12 novembre 1860 ; Élias Roy, *Le Collège de Lévis : esquisse historique*, Lévis, s.n., 1953, p. 26, 30-33 ; *Le Canadien, Le Quotidien*.

exercer un contrôle sur les manifestations populaires, il introduit dans sa paroisse différentes dévotions collectives qui encadrent ses paroissiens et animent leur piété.

Le vécu religieux

Bien que de nombreux exercices du culte s'inscrivent dans les obligations religieuses des catholiques, il s'avère difficile, à prime abord, de qualifier la pratique religieuse. Un témoignage comme celui du curé de Sainte-Croix, l'abbé Siméon Belleau, en 1856, est tout de même révélateur : « Leur piété soutenue, leur docilité, leur esprit d'union rendent certainement le ministère d'un curé doux, facile, agréable. Les sacrements sont régulièrement fréquentés par un très grand nombre. C'est là le fait de leur grande dévotion à la Ste Vierge. Tous sont du Scapulaire et de l'Archiconfrérie⁵⁵ ».

Sans aucun doute, la pression sociale, la force de la tradition et, bien entendu, la ferveur religieuse expliquent en grande partie la fidélité à l'Église, à ses préceptes, et cette adhésion des habitants aux multiples associations qu'elle met en place entre 1850 et 1930.

Les œuvres de dévotion et de piété populaire

Bien que la foi soit préalable à la propagation des œuvres de dévotion et de piété populaires, il est clair que ces œuvres constituent un instrument de contrôle social exercé par l'Église et son clergé. La direction d'une confrérie ou d'une association est toujours confiée à un prêtre, généralement le curé, initiateur de l'œuvre. Ces associations exigent des pratiques liturgiques (prières, chemins de croix, participation aux offices religieux et aux processions), des obligations morales (ne pas fréquenter les auberges, éviter la danse, le jeu, la « luxure ») et sociales (secourir les malades, quêter pour les pauvres, prier pour les défunts).

La multiplication des associations est assez révélatrice de l'intensification de l'encadrement de l'Église. Ainsi, selon les rapports annuels des curés, des 21 établies entre 1850 et 1855, on passe à 180 en 1900. En 1925, on retrace 164 associations pieuses et confréries pour les 37 paroisses existantes. Par exemple, dans la seule paroisse de Sainte-Agathe, qui ne compte alors que 893 habitants, le curé L.-S. Turcotte signale l'existence de douze associations pieuses et confréries en 1901.

Plusieurs de ces associations regroupent les fidèles selon leurs affinités ou leurs dispositions : les femmes adhèrent aux Dames de Sainte-Anne, les jeunes filles, « qui se proposent de fuir le mal », se font Enfants de Marie, alors que les hommes joignent le Tiers-Ordre de Saint-François, la Congrégation de

la Sainte-Vierge et la Ligue du Sacré-Cœur de Jésus. Grâce aux aumônes recueillies dans la paroisse, des associations comme la Propagation de la foi, le Denier de Saint-Pierre, la Sainte-Enfance et l'Œuvre de la Colonisation secourent les plus démunis ou soutiennent les œuvres missionnaires de l'Église alors que les associations du Chemin de la Croix, du Scapulaire, de l'Archiconfrérie et de l'Apostolat de la prière, aux obligations généralement moins strictes, rallient un grand nombre de pratiquants. Signe des temps, le curé de Sainte-Agathe ne mentionne cependant plus que cinq associations en activité en 1925.

***Les mouvements de tempérance, les pèlerinages
et les fêtes religieuses***

S'inscrivant dans cette foulée des campagnes antialcooliques qui ont pris naissance en Europe et chez les anglophones canadiens, les curés Pierre de Beaumont, de Saint-Jean-Chrysostome, et Charles Chiniquy, de Beauport, entreprennent de combattre les problèmes sociaux et religieux engendrés par l'alcoolisme. Grâce à leur action concertée, une première société de tempérance est établie à Beauport en 1839. Le mouvement provincial est réellement lancé par la « prédication phénoménale », en 1840-1841, de M^{gr} Charles de Forbin-Janson. Rapidement, d'autres curés du diocèse se joignent aux abbés Beaumont et Chiniquy. Vers 1850, près de la moitié des catholiques québécois ont joint les rangs de ce mouvement⁵⁶. Au Québec, le mouvement de tempérance est totalement religieux ; l'Église et son clergé en revendiquent l'organisation et la direction.

***LES SOCIÉTÉS
DE TEMPÉRANCE***

Dix sociétés de tempérance sont établies dans la région entre 1850 et 1855. Les sociétés de Lévis et de Saint-Henri regroupent respectivement quelque 2 300 et 1 700 « associés » en 1853 ; à Saint-Nicolas, 335 familles ont adhéré au mouvement. L'année suivante, à Lotbinière et à Saint-Jean-de-Deschaillons, les curés mentionnent respectivement 2 000 et 1 000 membres faisant partie des sociétés de tempérance locales. Signe de l'emprise du mouvement chez les habitants, des pétitions demandant la prohibition de la vente et de la fabrication d'alcool, « l'abolition des auberges » et l'établissement de maisons de tempérance sont acheminées à la Chambre d'assemblée entre les années 1848 et 1859⁵⁷. Plusieurs conseils municipaux cèdent d'ailleurs aux pressions du clergé et de paroissiens bien intentionnés⁵⁸. Mais déjà, en 1871, le successeur du curé Beaumont, de Saint-Jean-Chrysostome, l'abbé Joseph-Stanislas Martel, mentionne dans son rapport annuel que les paroissiens ne veulent plus de cette société. Les sermons et les exhortations des curés en chaire, leurs remarques spéciales dans leurs rapports annuels et leur insistance auprès des conseils municipaux indiquent que l'enthousiasme des premières années tend à se dissiper.

Occasions d'une variété de manifestations religieuses, les pèlerinages sont également une forme de piété populaire. Le sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré et la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes à Saint-Michel de Bellechasse, inaugurée en 1879, sont particulièrement fréquentés. Ainsi, *Le Quotidien* du 9 juillet 1883 nous apprend que les paroissiens de Saint-Jean-de-Deschailions font leur pèlerinage annuel à Sainte-Anne-de-Beaupré. Dans l'édition du 6 juin 1900, on signale que les élèves du Collège de Lévis accomplissent leur double pèlerinage à Sainte-Anne et à Saint-Michel.

LES PÈLERINAGES

Les fêtes populaires religieuses sont également des occasions de stimuler la ferveur des fidèles. Ainsi, en juillet 1881, cinq à six cents personnes participent aux cérémonies du 25^e anniversaire de la fondation du Couvent Jésus-Marie, à Lauzon alors que le 6 novembre 1899, quelque 1 000 personnes se présentent pour la bénédiction d'un calvaire à Saint-David. Le 10 juin 1900, 3 000 spectateurs assistent à la bénédiction de la pierre angulaire de l'aile ouest de l'Hospice Saint-Joseph-de-la-Délivrance de Lévis.

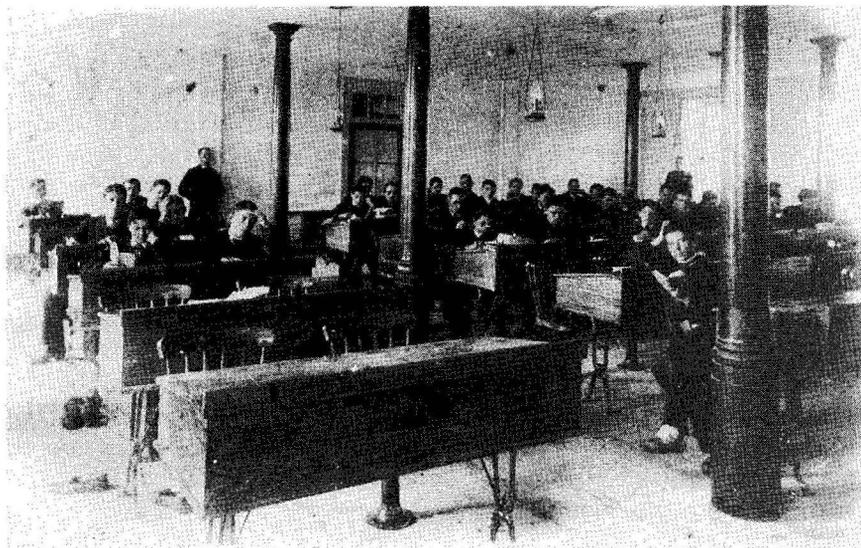
LES FÊTES RELIGIEUSES

Bien que l'Église catholique renforce constamment ses positions, son pouvoir n'est cependant pas sans limites. Centrée sur la paroisse rurale, elle éprouve d'ailleurs certaines difficultés à affronter l'urbanisation et la modernisation de la société québécoise. Le clergé, malgré sa force de persuasion auprès des fidèles, ne peut enrayer les mutations sociales et idéologiques liées au développement d'une société capitaliste. L'œuvre de certains curés, comme monseigneur Déziel, est toutefois particulièrement remarquable.

L'éducation

La situation scolaire dans le Bas-Canada est lamentable au milieu du XIX^e siècle : à peine 4 935 élèves sur 111 244 enfants d'âge scolaire fréquentent les 804 établissements primaires existant en 1842⁵⁹. Pour le gouvernement, il devient donc urgent de repenser l'organisation scolaire de la province. Il fait adopter, entre 1840 et 1875, plus d'une quinzaine de lois qui permettent la mise en place de structures qui formeront la base du système scolaire québécois durant près de cent ans. La loi scolaire de 1875, de loin la plus importante, confère aux Églises protestantes et catholiques une influence et des responsabilités considérables en matière d'éducation, en plus de consacrer deux systèmes scolaires publics relativement indépendants, l'un catholique et l'autre protestant. Aux écoles publiques, s'ajoute un réseau d'institutions privées majoritairement contrôlées par l'Église catholique.

Salle d'étude du cours latin
au Collège de Lévis, 1885.
(Archives du Collège
de Lévis).



En 1931, fortes de leurs acquis, les communautés religieuses catholiques possèdent 181 écoles ménagères, 31 écoles normales et gèrent le secteur de l'enseignement universitaire francophone. Tout en « contrôlant » une partie importante de l'instruction primaire publique — 84 % des écoles élémentaires en 1931 —, l'État se réserve le secteur de l'enseignement professionnel avec, notamment, ses huit écoles techniques et ses quinze écoles d'arts et métiers⁶⁰.

L'enseignement primaire public

L'instruction primaire est administrée par les commissions scolaires. L'enseignement se donne dans les écoles de village, de rang et même de bout de rang. Mais alors que l'école de rang dispense l'enseignement élémentaire, celle du village offre généralement quelques années d'études de plus dans les écoles modèles et académiques. Des écarts parfois considérables entre municipalités pauvres et riches, rurales et urbaines, créent des inégalités importantes, notamment au chapitre des équipements scolaires et du personnel enseignant. Une infime minorité de garçons vont parfaire leur formation au collège classique puis à l'université, la grande majorité des écoliers n'acquérant que le minimum d'instruction. Pour les filles, les possibilités d'une instruction avancée sont encore plus limitées.

**PLUS D'ÉLÈVES,
PLUS D'ÉCOLES**

Les statistiques annuelles du surintendant de l'Instruction publique et les écrits des défenseurs du système scolaire de cette époque portent à croire

que l'éducation progresse à un rythme accéléré. En effet, le nombre d'étudiants et d'enseignants augmente de façon effarante. L'État, via son Conseil de l'Instruction publique fondé en 1856, son Ministère créé en 1867 et, enfin, son Département de l'Instruction publique, à compter de 1875, augmente sans cesse les sommes allouées à l'éducation.

L'école élémentaire publique, « parent pauvre du système d'éducation », constitue la principale institution scolaire pour les enfants de la région. Les années 1850-1870 sont cependant décisives puisque le taux d'accroissement du nombre d'écoles en activité est trois fois supérieur au taux provincial⁶¹. En effet, on passe de 34 écoles, en 1851, à 152 écoles fréquentées par près de 7 500 élèves en 1872-1873, soit un accroissement de près de 350 %⁶². Pour cette même période, la population ne s'est accrue que de 41 %, passant de 32 166 à quelque 45 500 habitants. En 1929-1930, les 226 écoles primaires et les 15 écoles dites complémentaires et supérieures (7^e à 11^e année) reçoivent près de 13 000 enfants⁶³; la progression pour la période 1872-1930 est de 59 % pour le nombre d'écoles et de 68 % pour le nombre d'élèves inscrits.

Tableau 13.3

Nombre d'écoles et d'élèves inscrits dans Lévis-Lotbinière entre 1872 et 1930¹

	1872-1873	1890-1891	1899-1900	1908-1909	1918-1919	1929-1930
ÉCOLES						
élémentaires (1 ^{re} à 4 ^e année)	133	178	172	179	191	226 ²
modèles (5 ^e et 6 ^e années)	14	21	21	18	23	
académies (7 ^e et 8 ^e années)	5	6	5	10	14	15 ³
CLIENTÈLE						
écoles élémentaires	5 081	5 973	6 143	6 441	6 307	12 212
écoles modèles	1 030	1 716	2 009	3 491		
académies	664	2 319	1 124	1 706	2 200	356 ³ 15 ³

1. Écoles sous le contrôle des commissaires ou des syndics et écoles indépendantes, élèves catholiques et protestants, sauf pour l'année 1908-1909 qui comprend les élèves catholiques seulement.

2. En 1929-1930, les écoles primaires comprennent le cours préparatoire et les niveaux de la première à la sixième année.

3. Ces 15 écoles de la région donnent les formations dites complémentaire (7^e et 8^e) et supérieure (9^e, 10^e et 11^e années); il y a 356 élèves au niveau complémentaire et 15 au niveau supérieur.

Sources : DSQ, 1874, vol. 8, n° 3 (1872-1873); 1892, vol. 26 (1890-1891); 1900, vol. 33, n° 5 (1899-1900); 1910, vol. 43, II, n° 8 (1908-1909); 1921, vol. 54, III (1918-1919); 1931-1932, vol. 65, III (1929-1930).

Bien que cette croissance des écoles et des effectifs scolaires soit plus que remarquable, le système d'éducation éprouve cependant maintes difficultés. Un rapport de l'inspecteur Carrier, responsable des écoles des comtés de Lévis et de Dorchester pour 1871-1872 en fait foi :

c'est le manque d'assiduité à l'école de la part des enfants, et la regrettable habitude des parents de les retirer trop tôt ; le peu d'importance que certaines institutrices attachent à leur position ; le manque de zèle chez un grand nombre de contribuables, ce qui met les commissaires dans l'impossibilité de réaliser le salaire convenu avec les institutrices ; l'apathie de certaines corporations scolaires qui négligent de pourvoir leurs écoles de tout le matériel nécessaire au bien-être et à l'avancement des élèves.

Salles d'école trop petites, peu aérées, ou tout système de ventilation manque généralement, bancs et tables sans proportion avec la taille des élèves ; voilà ce qui se rencontre dans un grand nombre d'écoles⁶⁴.

**UNE
FRÉQUENTATION
IRRÉGULIÈRE**

Le taux élevé de fréquentation scolaire (près de 83 % en 1900 et 89,5 % en 1931⁶⁵) masque cependant l'absentéisme des enfants. Encore en 1920, l'inspecteur pour les comtés de Lévis et Dorchester, Ls.-A. Guay, signale que la plupart des élèves « fréquentent l'école de septembre à novembre ; mais en raison de la rigueur de nos hivers, et ayant souvent plusieurs milles à parcourir, ces enfants sont retenus à la maison durant 3, 4 et parfois 5 mois. De plus, vu la rareté de la main-d'œuvre, des élèves de 12 à 15 ans dans nos campagnes sont employés aux travaux des champs une grande partie de la belle saison⁶⁶ ». Il faudra attendre l'année 1943 pour qu'une loi oblige les parents faire instruire leurs enfants jusqu'à l'âge de 14 ans.

Signe de la disparition graduelle de la communauté anglophone, les cinq écoles élémentaires et les deux écoles modèles protestantes de la région accueillent à peine 121 élèves en 1900. Trente ans plus tard, il ne reste plus que 27 enfants qui suivent un cours élémentaire dans les trois écoles protestantes de Lévis, de Saint-Romuald et de « Chaudière »⁶⁷.

Les communautés religieuses et l'enseignement

Face au besoin pressant d'établir des institutions supérieures vouées à l'éducation des jeunes, les curés et certaines commissions scolaires entreprennent des démarches auprès des communautés religieuses.

Quatre communautés féminines s'établissent sur le territoire entre 1849 et la fin des années 1870. Il s'agit des religieuses de la Congrégation Notre-Dame, des Sœurs de Jésus-Marie, des Sœurs de la Charité de Québec et des Sœurs du Bon-Pasteur. Signe de l'accroissement des effectifs de leurs communautés⁶⁸, les religieuses qui s'établissent après 1880 investissent le

champ d'enseignement des laïcs en prenant en charge les écoles publiques élémentaires. Ainsi, à compter des années 1890, les Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours prennent en charge les écoles publiques de paroisses rurales. Dans les premières décennies du XX^e siècle, les Sœurs de la Charité de Saint-Louis assument la direction des écoles des nouvelles paroisses de Charny, Bienville, Breakeyville et Saint-Rédempteur.

Les congrégations les plus prestigieuses ont leurs assises dans les municipalités importantes de la région. Par exemple, les Sœurs de Jésus-Marie recrutent leur clientèle dans les classes particulièrement bien nanties. Fabienne Poulin, dans son étude sur le Couvent Jésus-Marie de Lauzon, signale que les religieuses acceptent dès les débuts les jeunes filles « riches comme les pauvres », mais rapidement « c'est la classe riche qui émerge au couvent de la Pointe-Lévy », devenant ainsi « le refuge des enfants des hauts fonctionnaires de Québec et des environs⁶⁹ ». Dans son rapport de 1886-1887, l'inspecteur J. Prémont qualifie le Couvent Jésus-Marie, comme celui des Sœurs de la Charité à Lévis, d'institutions scolaires de « haute volée⁷⁰ ».



Couvent des Sœurs du Bon-Pasteur à Saint-Louis-de-Lotbinière. 1953. (ANQ-Q, Coll. Office du film du Québec, cote E6-7/96194)



Couventines du Couvent de Lévis des Sœurs de la Charité en 1908. (Coll. Famille Fernande Shaiens-Kronström, conservée par Louis Kronström).

Tout en recrutant généralement leur clientèle dans les familles plus aisées, les couvents des campagnes offrent, avec les années, outre le cours élémentaire, les cours d'école normale et d'enseignement ménager. Alors que la formation classique dans un couvent privé demeure le privilège des jeunes

**ÉCOLES NORMALES
ET MÉNAGÈRES**

filles aisées, l'enseignement ménager, dispensé généralement en milieu rural, s'avère la seule voie pour celles, issues de milieux modestes ou pauvres, qui désirent poursuivre des études plus avancées. Ainsi, des écoles ménagères locales sont établies dans les couvents de Sainte-Croix et de Saint-Louis-de-Lotbinière en 1912 et de Saint-Sylvestre en 1916. Saint-Romuald et Lauzon obtiennent leur école ménagère en 1918 et en 1919⁷¹.

**LES ACADEMIES
POUR GARÇONS**

Pour leur part, les quelques communautés religieuses d'hommes s'implantent essentiellement dans les paroisses peuplées. Tout comme les communautés de femmes, elles prennent en charge les écoles modèles et académiques.

Tableau 13.4
Les communautés religieuses enseignantes de femmes en 1930

Période	Communauté	Lieu	Type d'école ¹		Niveau ²		Clientèle	
			I	P	É	C	F	EG
1849-1879	Congrégation Notre-Dame	Sainte-Croix (1849)	x			x		x
		Saint-Romuald (1873)	x			x		x
	SS. de la Charité de Québec	Lévis (1858)	x			x		x
		Saint-Nicolas (1870)	x			x		x
		Lévis (1879) ³	x		x			x
	SS. de Jésus-Marie	Lauzon (1855)	x			x		x
SS. du Bon-Pasteur	Lorbinière (1863)	x			x		x	
1880-1899	SS. de la Charité de Québec	Saint-Sylvestre (1873)	x			x		x
		Deschaillons (1899)	x			x		x
	SS. N.-D. Du Perpétuel-Secours	Saint-Henri (1889)		x	x			x
		Saint-Apollinaire (1897)		x	x			x
		Saint-Agapit (1897)		x	x			x
1900-1929	SS. de la Charité de Québec	Saint-Édouard (1913)	x		x	x		x
		SS. N.-D. du Perpétuel-Secours						
	SS. de la Charité de Saint-Louis	Saint-Flavien (1902)		x	x			x
		Saint-Patrice (1906)		x	x			x
		Sainte-Emmélie (1929)		x	x			x
		Charny (1908)		x	x			x
		Bienville (1913)		x	x		x	
Breakeyville (1918)		x	x			x		
Saint-Rédempteur (1925)		x	x			x		

1. I : indépendante, P : publique.

2. É : élémentaire ; C : complémentaire.

3. Il s'agit de l'Hospice Saint-Joseph-de-la-Délivrance.

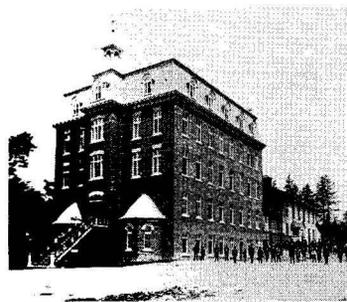
Sources : *Canada ecclésiastique pour l'année 1930*, Montréal, Librairie Beauchemin limitée, 1930 ; *DSQ*, 1931-1932, vol. 65, III, 1929-1930, p. 192-197 ; AAQ, rapports annuels des curés 1925.

C'est le curé de Saint-Joseph-de-Lauzon, l'abbé Édouard Fafard, qui instaure le mouvement en conviant les Clercs de Saint-Viateur à diriger une école de garçons en 1876. Dès la première année, 250 écoliers y reçoivent une formation de niveau académique⁷². En 1880, sur invitation de l'abbé Antoine-Adolphe Gauvreau, de Saint-Romuald, cinq frères du Sacré-Cœur prennent en charge une école de 220 garçons. Vers 1889, cette communauté quitte la paroisse et il faudra attendre l'été 1897 pour que la relève soit prise par les Frères Maristes. En juillet 1920, neuf Frères de Saint-Gabriel assument la direction du Collège du Sacré-Cœur à Saint-Romuald.

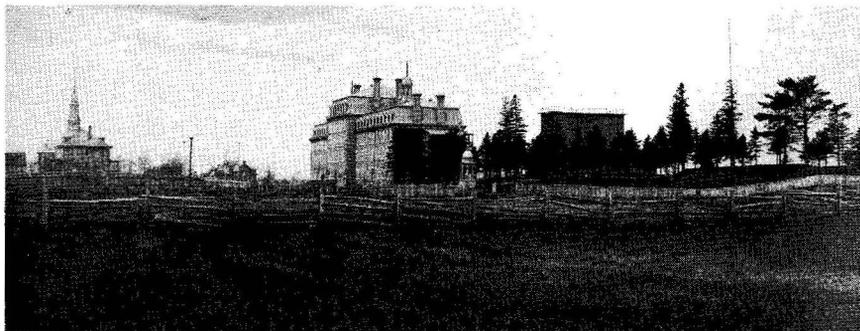
Dans le comté de Lotbinière, les commissaires d'écoles du village de Saint-Jean-de-Deschaillons, soucieux « de promouvoir davantage la situation de l'enseignement des garçons », décident de faire construire un collège ; les Frères Maristes en assument la direction entre 1910 et 1918, année de leur départ et de leur remplacement par des instituteurs laïques⁷³. En 1911, sur l'invitation du curé Godbout, les Frères de l'Instruction chrétienne prennent en charge le Collège de Sainte-Croix⁷⁴. Ces communautés d'hommes enseignent essentiellement dans des écoles publiques contrôlées par les curés et les commissaires d'écoles.

Le Collège de Lévis

L'éducation de la jeunesse demeure sans aucun doute l'une des principales préoccupations de l'abbé Joseph-David Déziel. Avant même l'achèvement des travaux de construction de l'église paroissiale, le curé Déziel entreprend des démarches afin d'ériger une institution scolaire vouée à l'éducation des garçons. Grâce à des donations de terrains, à des souscriptions populaires et à des corvées des paroissiens, le Collège de Lévis accueille, dès le 15 septembre 1853, quelque 200 élèves. Jusqu'en 1859, les Frères des Écoles chrétiennes y donnent une formation de type commercial, industriel et agricole. Le programme d'études a une durée de cinq ans.



Le Juvénat de Lévis, devenu plus tard l'école Saint-Gabriel. (ANQ-Q. Coll. Initiale - photo, cote P600-6/287-14).



Collège de Lévis, vers 1890. (Photo : Rénald Vallée, coll. Michel Lessard).

Tableau 13.5
Les communautés religieuses dans Lévis-Lotbinière en 1930

Communauté	Localisation (arrivée)	Institution
FEMMES		
Congrégation Notre-Dame	Sainte-Croix (1849)	couvent
	Saint-Romuald (1873)	couvent
Sœurs de Jésus-Marie	Lauzon (1855)	couvent et école
Sœurs de la Charité de Québec	Lévis (1858)	couvent
	Saint-Anselme (1862)	couvent
	Saint-Nicolas (1870)	couvent
	Lévis (1879)	hospice et orphelinat
	Saint-Jean-de-Deschaillons (1899)	couvent et orphelinat
	Saint-Édouard (1913)	hospice et couvent
Sœurs du Bon-Pasteur de Québec	Lotbinière (1873)	académie et pensionnat
	Saint-Sylvestre (1873)	académie et pensionnat
	Lauzon (1917)	école
Sœurs Notre-Dame du Perpétuel-Secours	Saint-Henri (1889)	école
	Saint-Apollinaire (1897)	école
	Saint-Agapit (1897)	école
	Saint-Flavien (1902)	école
	Saint-Patrice-de-Beaurivage (1906)	école
	Sainte-Emmélie (1929)	école
Petites Sœurs de la Sainte-Famille	Lévis (1896)	Collège de Lévis
Religieuses Augustines	Lévis (1892)	Hôtel-Dieu de Lévis
Religieuses Cisterciennes ou Trappistines	Saint-Romuald (1902)	monastère
Sœurs Notre-Dame du Bon-Conseil	Lévis (1902)	Hospice M ^{gr} Guay
Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique (Sœurs Blanches)	Lévis (1903)	procure
Sœurs adoratrices du Précieux-Sang	Lévis (1906)	monastère
Sœurs de la Charité de Saint-Louis	Charny (1908)	école paroissiale
	Bienville (1913)	couvent, maison-mère
	Breakeyville (1918)	école
	Saint-Rédempteur (1925)	école
Sœurs de la Visitation Sainte-Marie (Visitantines)	Lévis (1922)	monastère
HOMMES		
Clercs paroissiaux ou catéchistes de Saint-Viateur	Lauzon (1876)	collège commercial
Frères Maristes	Lévis (1899)	juvénat et école
Frères de Saint-Vincent de Paul	Lévis (1907)	patronage Notre-Dame
Frères de l'Instruction chrétienne	Sainte-Croix (1911)	pensionnat
Pères Eudistes	Lévis (1912)	résidence
Frères de Saint-Gabriel	Saint-Romuald (1920)	académie commerciale
Compagnie de Marie (SMM)	Lauzon (1922)	maison des missionnaires

Source : *Canada ecclésiastique pour l'année 1930*, Montréal, Librairie Beauchemin limitée, 1930, 869 p.

Entre 1860 et 1874, les prêtres du Séminaire de Québec acceptent de prendre en charge l'institution et d'y continuer l'enseignement commercial. Deux classes de latin y sont également données à compter de 1862 mais, en 1870, elles sont abandonnées en raison du manque d'élèves. En 1874, suite à la création d'une corporation indépendante, le séminaire abandonne la direction du collège. En 1876, l'abbé Déziel signale son inquiétude face au projet d'établir une institution analogue, avec pensionnat et externat, dans la paroisse voisine de Saint-Joseph-de-Lauzon. Il craint particulièrement la diminution de sa clientèle et, par conséquent, une baisse des revenus. Pour conjurer ce danger qui « menace la paix future des deux maisons », il obtient le privilège « d'ouvrir des classes de latinité⁷⁵ ».

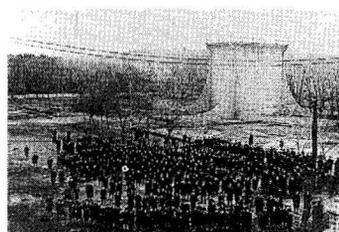
À compter de 1879, le Collège de Lévis est affilié à la Faculté des arts de l'Université Laval qui atteste de la réussite du cours classique. Ce n'est qu'à partir de 1882 que le cours classique, d'une durée de six ans, se donne au complet. En 1912, ce cours compte sept années de formation alors que le cours commercial en comporte cinq. Jusqu'en 1932, le cours commercial (en français et en anglais) et le cours classique (généralement en français) sont étroitement liés. En effet, ce n'est qu'après avoir complété le cours commercial que l'on a accès au cours classique⁷⁶.

Les écoles spécialisées

Les changements économiques et sociaux qui surviennent entre 1850 et 1930 imposent des modifications importantes dans les formes d'apprentissage. La désuétude de l'apprentissage traditionnel et les besoins d'une main-d'œuvre qualifiée dans de nouvelles techniques de production obligent la mise sur pied d'une formation professionnelle et technique⁷⁷.

Deux premières écoles des arts et manufactures sont ouvertes à Lévis (1873) et à New Liverpool (1874); on en dénombre alors huit dans la province⁷⁸. Ces écoles veulent répondre généralement aux besoins immédiats des industriels. À Lévis, l'institution fondée par l'industriel Charles-William Carrier rend de grands services « à la classe ouvrière et surtout ceux qui s'occupent de mécanisme et de beaux arts⁷⁹ ». Aux cours de dessin à main levée et de dessin industriel enseignés à l'origine, on ajoute, en 1880, des classes de mécanique, d'architecture et de géométrie⁸⁰. Les cours offerts à l'école de Lauzon (1919-1930), établie à la demande des autorités municipales, « [...] ne peuvent qu'être utiles à la population et spécialement au grand nombre d'employés des bassins de radoub⁸¹ ».

**DE
L'ENSEIGNEMENT
COMMERCIAL
AU COURS
CLASSIQUE**



La cour du Collège de Lévis, vers 1890. Balle au mur. (Archives du Collège de Lévis).

**L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE**

Tableau 13.6

Nombre d'inscriptions dans les écoles d'arts et manufactures de Lévis-Lotbinière entre 1875 et 1930

	1875	1880	1885	1890	1900	1910	1920	1925	1930
Comté de Lévis ¹	151	146	234	271	279	164	209	161	303
Province de Québec	584	1 183	1 146	1 248	1 167	1 399	2 946	5 009	3 563
Lévis/province (%)	26	12	20	22	24	12	8	3	9

1. Écoles de Lévis, Lauzon, Charny et Saint-Romuald.

Sources : DSQ, 1875, vol. 9, n° 4, p. XXXI-XXXII ; 1880, vol. 14, n° 2, p. 353 ; 1886, vol. 20, n° 2, p. 67 ; 1890, vol. 23, II, p. 299 ; 1899-1900, vol. 33, n° 5, p. 305 ; 1909-1910, vol. 44, II, n° 8, p. 396 ; 1921, vol. 54, III, p. 159 ; 1927, vol. 60, II, p. 308, 310 ; 1931-1932, vol. 65, III, p. 170.

Mais, comme le mentionnent les rapports des inspecteurs d'écoles, on signale régulièrement l'apathie, le manque d'assiduité des élèves ou l'absence de débouchés. Ainsi, des cours sont suspendus en raison de la maladie du professeur ou de l'éloignement de l'école des quartiers ouvriers. En 1885, un inspecteur signale le manque de débouchés pour les élèves de New Liverpool : ils « [...] n'y trouvent point d'industries locales où ils puissent mettre à profit la connaissance du dessin qu'ils ont acquise⁸² ». Par ailleurs, les difficultés financières de la fonderie Carrier, Lainé limitée — « d'où les élèves venaient ordinairement en grand nombre⁸³ » — expliquent sans aucun doute la fermeture temporaire de l'école de Lévis, durant les années 1910.

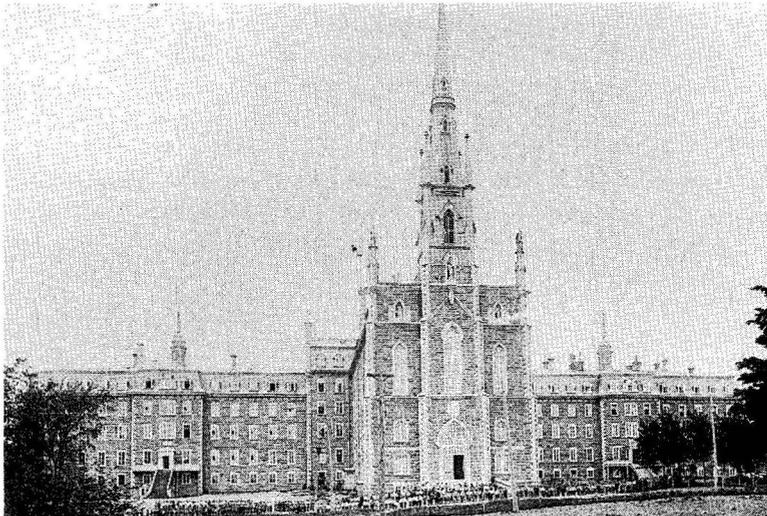
LES COURS DU SOIR

Outre les écoles d'arts et manufactures, axées sur la formation technique et « artistique » des travailleurs, le gouvernement met sur pied des écoles du soir : « le pain de l'intelligence à l'ouvrier⁸⁴ ». À l'occasion de l'inauguration de la « bâtisse des ouvriers », rue Déziel à Lévis, *Le Quotidien* du 3 décembre 1890 signale que les 260 élèves « qui se sont inscrits pour suivre les cours sont tous ou presque tous des hommes mariés et décidés à s'instruire, il y a très peu de jeunes gens, et ces derniers sont remplis eux aussi des meilleures dispositions pour l'étude. Les cours seront donnés tous les soirs, à l'exception du samedi ».

En 1898, les municipalités de Leclercville, de Saint-Louis-de-Lotbinière et de Saint-Jean-de-Deschailions profitent à leur tour des octrois du gouvernement pour établir des écoles du soir. Les cours dispensés se limitent à des notions d'anglais, de français et d'arithmétique, soit un enseignement élémentaire de base calqué sur celui de l'école primaire⁸⁵. Deschailions, Sainte-Croix, Bienville et Lauzon obtiennent de telles écoles dans les années 1910 et 1920.

Enfin, une dernière catégorie d'écoles spécialisées, s'adressant essentiellement aux jeunes enfants, est constituée des écoles d'industrie et de réforme établies en 1870 par le gouvernement provincial. Une première école d'industrie, « où les enfants sans protection puissent trouver un abri et les moyens de se préparer à un avenir honnête et utile⁸⁶ », est établie au couvent des Sœurs de la Charité, à Lévis, en janvier 1870 ; 40 jeunes filles, âgées de 3 à 13 ans⁸⁷, sont alors hébergées et éduquées par les religieuses. En 1883, le gouvernement provincial ouvre une école de réforme et une école d'industrie à l'Hospice Saint-Joseph-de-la-Délivrance (1879). Grâce à un rapport pour l'année 1909-1910, on connaît la profession des parents des 101 garçons inscrits à cette école : il s'agit d'enfants majoritairement issus du monde ouvrier (68) ; les parents des 33 autres enfants sont artisans (18), charretiers (9), cultivateurs (2) et mendiants (4)⁸⁸. En 1930, les 621 enfants de cette institution sont âgés de 6 à 13 ans ; de ce nombre, 480 fréquentent l'école, 72 travaillent à la ferme, 60 apprennent un métier et 9 élèves sont formés pour les travaux ménagers. Parmi les 201 nouvelles admissions au cours de cette année de crise économique, 184 sont des orphelins, des infirmes et des « enfants exposés à mourir de faim » et 17 ont été placés par suite de mauvaise conduite des parents⁸⁹.

**LES ÉCOLES-
PENSIONNATS**



L'Hospice Saint-Joseph-de-la-Délivrance à Lévis lors de son inauguration en 1879.
(ANQ-Q, Coll. Initiale - photo, cote P600-6/N-85-0123).

La santé et le bien-être

Le rôle de l'Église est fondamental dans l'élaboration des organismes et institutions qui gèrent les domaines de la santé et du bien-être. Entre 1898 et 1931, des 90 institutions mises sur pied dans la province, 71 sont dues à l'initiative de l'Église : 32 hôpitaux, 4 sanatoriums et 35 institutions d'assistance⁹⁰. Par ailleurs, ce n'est qu'à partir des années 1880 que les gouvernements établissent des structures permanentes de contrôle de la santé publique : Société d'hygiène de la province de Québec en 1883, Conseil d'hygiène en 1887, implantation de bureaux locaux de santé. Ainsi, en 1895, plus de 800 municipalités, dont celle de Lévis depuis 1888, disposent d'un service local d'hygiène. Au début du XX^e siècle, de grandes campagnes sont entreprises afin de contrer des maladies comme la tuberculose et la syphilis, entre autres par la création de ligues, ainsi que la mortalité infantile en mettant sur pied la « goutte de lait », des dépôts de distribution de lait stérilisé. On adopte également différentes législations et réglementations devant favoriser la santé de la population : création des unités sanitaires, aide aux indigents, vaccination et quarantaine obligatoires, réglementation municipale sévère afin de combattre les épidémies.

HYGIÈNE ET SANTÉ

Le bilan de santé de la population régionale, entre 1850 et 1930, est à l'image de l'ensemble de la population québécoise. De grandes épidémies infectieuses comme le choléra (1832, 1834, 1849, 1851, 1854), le typhus (1847), la variole (1872-1876, 1885-1886) et la grippe espagnole (1918, 1919 et 1920) atteignent la population régionale. Des maladies comme la scarlatine, la coqueluche, la variole et la rougeole sont souvent hors de contrôle et affectent plus particulièrement les jeunes enfants et les personnes âgées. Les mauvaises conditions d'hygiène, particulièrement dans les milieux plus urbanisés, la méconnaissance des règles d'hygiène de base et la méfiance de la population, et même de conseils municipaux, face aux mesures prises par les gouvernements favorisent une plus grande propagation de maladies endémiques, comme la typhoïde et la variole.

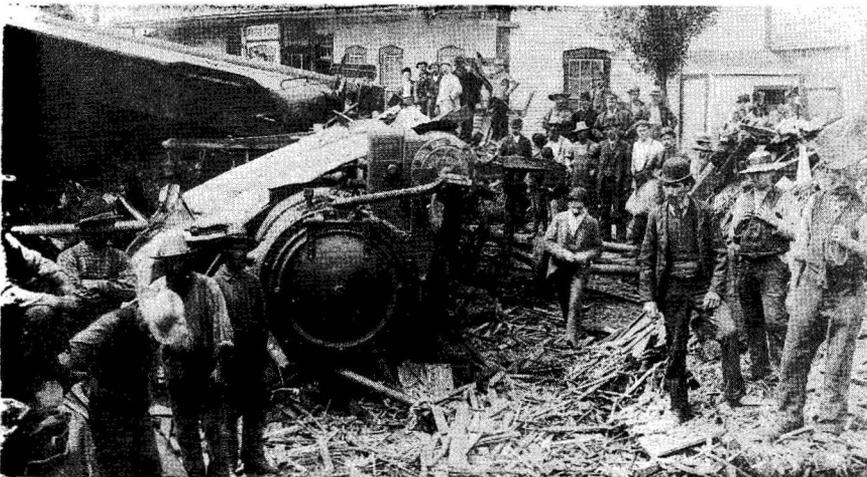
La médecine de la seconde moitié du XIX^e siècle et du début XX^e va donc prendre un caractère de plus en plus préventif grâce aux bureaux d'hygiène dans les municipalités, à la vaccination obligatoire, aux quarantaines et par la mise sur pied des institutions de santé⁹¹. La région lévisienne est particulièrement bien favorisée par l'établissement de telles institutions. Les initiatives en reviennent d'ailleurs à trois prêtres particulièrement dynamiques dans leur milieu : Joseph-David Déziel, Antoine-Adolphe Gauvreau et Charles Guay.

Les institutions régionales de santé et de bien-être

En 1878, le gouvernement procède à l'incorporation de l'Œuvre de Saint-Joseph de la Délivrance, la dernière œuvre de monseigneur Joseph-David Déziel, à l'origine de l'hospice du même nom, situé sur les hauteurs de Lévis. Administré par les Sœurs de la Charité de Québec, l'hospice accueille des personnes âgées, des malades, des infirmes et des orphelins. En 1920, les 21 membres du personnel s'occupent de 260 bénéficiaires, soit 55 hommes, 71 femmes, 72 garçons et 62 filles. À l'exception d'une seule femme, tous sont canadiens-français⁹². Entre-temps, la région de Lotbinière s'est dotée de deux institutions du genre, quoique plus modestes, un hospice à Saint-Édouard (1913) et un autre à Saint-Jean-de-Deschaillons (1915).

La fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis, en 1892, est due au travail acharné de l'abbé Antoine Gauvreau, curé de Lévis, mais également à la générosité d'une paroissienne, Caroline Lagueux. Cette dernière lègue, par testament, ses propriétés à la Communauté des pauvres de l'Hôtel-Dieu de Québec ou, en cas de refus, à la communauté choisie par le curé de la ville de Lévis. Ces propriétés sont alors situées entre l'église et le Collège de Lévis. Le 30 octobre 1892, moins d'une année après le décès de la donatrice, six Augustines fondent l'Hôtel-Dieu de Lévis. Dans la résidence Lagueux on aménage une salle de quinze lits et six chambres. Parce que le petit centre demeure peu connu en dehors du voisinage immédiat, les premières années sont consacrées à soigner les malades de la localité. Mais un terrible accident ferroviaire change le cours des choses.

L'HÔTEL-DIEU DE LÉVIS



Accident de train près du chemin Craig. Une des conséquences de cet accident fut d'accélérer la décision d'agrandir l'Hôtel-Dieu de Lévis. (ANQ-Q, cote P600-6/N80-11-29).

En juillet 1895, une tragédie ferroviaire à la station du Chemin Craig, au sud de la paroisse de Saint-Nicolas, fait 14 morts et 34 blessés ; ces derniers sont transportés à l'Hôtel-Dieu de Lévis pour y être soignés. En traitant de cette nouvelle, les journaux mettent au premier plan le rôle de l'institution hospitalière. Cet accident provoque, bien sûr, l'estime et l'admiration des citoyens, mais entraîne par le fait même une demande accrue de services hospitaliers. Dès juin 1897, des travaux d'agrandissement sont entrepris. La nouvelle annexe, à l'est de la maison Lagueux, s'élève sur quatre étages ; on y trouve 100 lits supplémentaires⁹³. Au début des années 1910, l'Hôtel-Dieu dessert la population lévisienne et celle des comtés avoisinants.

En 1916, en prévision d'une nouvelle construction, la communauté fait l'acquisition d'un terrain entre l'avenue Mont-Marie et la rue Wolfe. Lentement prend forme le projet d'un nouvel hôpital « moderne ». Les plans et devis de l'architecte Pierre Lévesque sont acceptés en 1927 ; les coûts de construction sont alors évalués à 600 000 \$. Le 15 août 1929, les hospitalières quittent définitivement l'ancien hôpital pour s'installer dans une nouvelle construction de cinq étages. À l'ouest s'élève un monastère de quatre étages, entouré de jardins clos. L'hôpital peut alors recevoir 234 malades et le monastère 125 religieuses.

**L'INSTITUT
MST-GUAY**

En 1901, monseigneur Charles Guay, natif de Saint-Joseph-de-Lévis, fait le don de ses biens aux sœurs de l'Institut de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi pour la fondation d'un hôpital dans sa paroisse natale. Ouvert tout d'abord dans sa résidence privée, sur la rue Saint-Joseph à Lauzon (l'actuel Pavillon Bellevue), l'hôpital sert alors de maison de refuge pour les personnes âgées pauvres et infirmes. Des travaux de construction d'un nouvel édifice sont entrepris sur la terre paternelle de monseigneur Guay en 1905. En octobre de l'année suivante, on procède à la bénédiction solennelle de l'institution et, le 21 décembre 1910, l'archevêque de Québec érige canoniquement en paroisse la terre sur laquelle l'hôpital est bâti sous le vocable de Notre-Dame du Bon-Conseil de Ville-Guay.

L'Hôpital Guay est rasé par les flammes le 27 septembre 1916 ; le fondateur, les 13 religieuses, les 125 élèves et la quinzaine de pensionnaires, des personnes âgées pauvres, sont évacués à temps⁹⁴. Des travaux de reconstruction sont rapidement entrepris. Fondée dans le but d'hospitaliser des personnes âgées, des infirmes et plus tard des orphelins, l'institution s'achemine graduellement vers une nouvelle vocation. En 1929, l'établissement devient un orphelinat pour garçons de six à douze ans.

Comme on le constate, partout où s'ouvre un hospice, un hôpital, un orphelinat, on fait appel à une communauté religieuse de femmes. Appuyés

par les évêques qui conseillent la prudence dans les investissements, les prêtres fondateurs se font un point d'honneur d'établir et de soutenir ces maisons d'assistance. Rapidement, ces institutions débordent leur cadre local pour s'étendre aux comtés environnants.



Jardin du monastère de l'Hôtel-Dieu de Lévis, vers 1895-1900. En arrière-plan, la rue Wolfe. (Coll. Michel Lessard).

La scène politique

Entre 1850 et 1930, trois grandes périodes marquent la scène politique canadienne, québécoise et régionale. L'union du Haut et du Bas-Canada, entre 1841 et 1867, constitue indéniablement pour nombre de contemporains une mise en tutelle de la population et des institutions politiques canadiennes-françaises. La scène politique canadienne et québécoise des trente premières années du régime confédératif (1867-1896) est d'abord dominée par le Parti conservateur. « À Ottawa, il est au pouvoir pendant 24 des 29 années, alors qu'à Québec, il ne cède la direction du gouvernement que pendant environ 6 ans⁹⁵ ». La prise du pouvoir par les libéraux fédéraux de Wilfrid Laurier, en 1896, et par les libéraux provinciaux de Félix-Gabriel Marchand, en 1897, annonce la fin du règne des conservateurs. En 1929, les libéraux détiennent toujours le pouvoir, tant au fédéral qu'au provincial.

Au temps de l'Union

Les vingt-six années de la législature du Canada-Uni sont ponctuées de luttes et de crises politiques que même la solidarité des élus et la communion des intérêts, pourtant perçues comme nécessaires à la prospérité du pays, ne parviennent pas à faire taire. Appuyé des hommes politiques canadiens-français, qui adhèrent graduellement aux objectifs économiques de la communauté anglo-saxonne, le gouvernement procède cependant à toute une série de réformes. Les plus remarquables sont la rédefinition de la politique financière du gouvernement, l'amendement du régime seigneurial, l'établissement de bureaux d'enregistrement, l'ouverture des cantons à la colonisation, la création des commissions scolaires et des institutions municipales et, enfin, la mise en place d'un chemin de fer intercolonial, l'une des causes majeures de l'avènement de la confédération. Quelques députés de la région joueront d'ailleurs des rôles importants dans l'élaboration de ces projets et dans leur adoption à la Chambre d'assemblée du Canada-Uni.

En effet, parmi les dix personnalités régionales élues à la Chambre d'assemblée entre 1841 et 1867 — sept avocats, un médecin, un notaire et un marchand —, trois font particulièrement leur marque : Joseph Laurin, député du comté de Lotbinière entre 1844 et 1854, François-Xavier Lemieux, député du comté de Dorchester entre 1847 et 1854 puis, après subdivision, du comté de Lévis entre 1854 et 1861, et Joseph-Goderic Blanchet, député du comté de Lévis entre 1861 et 1867.

JOSEPH LAURIN

Auteur d'ouvrages pédagogiques, notaire particulièrement actif auprès des couches populaires et syndicaliste sympathique à la cause ouvrière, Joseph Laurin est élu une première fois comme député de Lotbinière en 1844. Pendant les dix années qu'il siège comme représentant de ce comté, Laurin, animé d'un patriotisme modéré, s'oppose aux différentes manifestations de l'oppression nationale. En 1849, lors du débat entourant la réforme électorale, il propose l'introduction d'un système de représentation proportionnelle afin de corriger les injustices électorales faites au Bas-Canada depuis 1840. Sa proposition rejetée, il joint les rangs de ceux qui militent en faveur de l'abolition de l'Union⁹⁶. À l'élection de 1854, il est défait par John O'Farrell, avocat de Québec, suite, selon *Le Canadien*, à une élection frauduleuse⁹⁷.

Malgré l'existence, depuis 1849, d'une nouvelle loi qui tente d'enrayer la corruption qui a cours lors des élections, d'anciennes pratiques électorales persistent. Les pressions du clergé⁹⁸, le tripotage des votes⁹⁹, le déploiement d'actes de violence et de corruption, la tenue d'assemblées contradictoires, souvent occasions de désordres, ont cours comme partout ailleurs. Ainsi, selon des journaux de l'époque, l'élection de O'Farrell, dans le comté de Lotbinière,

en 1858, fait ressortir le fait que sous le régime d'Union, la violence, la brutalité et la fraude sous toutes ses formes constituent les traits dominants des campagnes électorales. Comme le souligne *Le Canadien* dans son édition du 17 juin 1863, « on ne remporte plus, on achète une élection ». Les périodes électorales sont également des occasions de manifestations populaires particulièrement animées. Par exemple, à l'occasion de l'élection de Lemieux, en 1855, une « immense file de voitures » accompagne le député du lieu d'élection à sa résidence de Québec : « donnant à cette troisième réélection du représentant de Lévi les proportions d'un véritable triomphe¹⁰⁰ ».

Parmi les débats politiques importants, l'abolition du régime seigneurial est probablement celui qui soulève le plus de protestations dans la région. François-Xavier Lemieux¹⁰¹, député de Dorchester et co-auteur du premier projet de loi, avec Lewis-Thomas Drummond, futur député de Lotbinière (1858-1861), devient l'organisateur en chef du mouvement en faveur de l'abolition de la tenure seigneuriale sous le gouvernement La Fontaine-Baldwin. Rejeté en Chambre en 1852, ce projet va cependant constituer la base de la loi adoptée en 1854. Mais dans la région, particulièrement dans la seigneurie de Lotbinière, ce projet de loi suscite des actes qui vont du vol du banc seigneurial de l'église à une chasse à l'homme, en passant par des préparatifs en prévision d'une révolte armée qui n'aura pas lieu : les « fusils et les autres instruments meurtriers, note le curé Faucher, sont après se préparer ; les gens attendent deux cents soldats et disent qu'ils ne les craignent pas, qu'il faut autant mourir sous les armes que de misère¹⁰² ».

**FRANÇOIS-XAVIER
LEMIEUX**

Enfin, Joseph-Goderic Blanchet, né à Saint-Pierre-de-Montmagny et médecin de formation, commence très tôt son apprentissage de la vie politique en devenant maire de la nouvelle municipalité de Notre-Dame-de-la-Victoire (1855-1861). Défait une première fois comme candidat « démocrate » à l'élection de 1857, il se représente avec succès aux élections de 1861 et de 1863 sous la bannière libérale-conservatrice. Cette victoire du Parti conservateur, alors que les libéraux enregistrent des progrès marquants dans la région de Québec, démontre que le comté de Lévis demeure plus fidèle à un parti qu'à son représentant depuis quinze ans. L'avènement de la Confédération, en 1867, projet conçu et réalisé par les conservateurs, favorisera particulièrement la carrière politique de Blanchet, tant sur la scène fédérale que provinciale.

**JOSEPH-GODERIC
BLANCHET**

La politique fédérale

Fort de l'appui constant du clergé catholique, le Parti conservateur domine la scène politique canadienne des trente premières années du régime fédéral. Après 1896, le vent tourne. Différents événements ainsi que la renom-

mée grandissante du leader du Parti libéral, Wilfrid Laurier, contribuent à la perte de popularité du Parti conservateur qui défendait jusqu'alors une image de sérénité et obtenait la confiance du clergé. Parmi ces événements qui feront basculer la popularité conservatrice, il faut souligner l'exécution du métis Louis Riel en 1885. Cette nouvelle produit de « l'agitation considérable » dans la région. À Bienville, plus de 1 500 personnes protesteront lors d'une assemblée¹⁰³.

**UNE PÉRIODE
ANIMÉE**

Entre 1867 et 1930, la députation régionale est composée de quinze hommes qui se font élire ou réélire députés aux dix-sept élections générales et aux six élections partielles. Contrairement à la tendance générale au pays jusqu'en 1896, les députés de la région sont majoritairement du Parti libéral. À l'exception de Joseph-Goderic Blanchet et Isidore-Noël Belleau dans le comté de Lévis, qui obtiennent la victoire après de chaudes luttes. Cette période est probablement l'une des plus captivantes et des plus « emportées » en discours et en débats politiques régionaux puisque deux grands hommes s'affrontent sur la place publique : Joseph-Goderic Blanchet et Louis-Honoré Fréchette. À l'occasion de l'élection de 1871, le journal *Le Pays* du 13 mai mentionne que Lévis est « une fournaise où la lutte y brûle » : « ici l'on respire la fumée enivrante du combat¹⁰⁴ ». On parle également de « la campagne contre la ville » ou de « Fréchette contre Blanchet ».

Fait particulièrement intéressant, les libéraux obtiennent généralement de meilleurs résultats dans les paroisses rurales, alors que le château-fort conservateur demeure la ville de Lévis¹⁰⁵. Dans le comté de Lotbinière, les victoires électorales sont acquises au Parti libéral dès 1867 et elles le demeureront pour les 90 années à venir¹⁰⁶.

S'inspirant des idéologies de leurs partis, certains députés s'engageront activement dans les débats politiques nationaux. Plusieurs moments forts de la vie politique canadienne et québécoise trouvent des échos parmi la population régionale et, bien sûr, sa députation : l'avènement de la Confédération, l'affaire du métis Louis Riel, les écoles du Manitoba, la création de la Marine canadienne, le Règlement 17, la conscription, etc. Ainsi, les interventions en Chambre des députés Blanchet et Joly de Lotbinière semblent généralement se limiter à des sujets nationaux. D'ailleurs, durant son mandat d'orateur de la Chambre des Communes, Blanchet limite ses interventions à celles autorisées par ses fonctions. Outre ces grands débats nationaux, les députés cherchent également à satisfaire les intérêts économiques et sociaux de leurs commettants. C'est le cas de Louis-Honoré Fréchette, député de Lévis entre 1874 et 1878, qui aborde les sujets concernant l'établissement d'une maison des douanes et l'embranchement de l'Intercolonial à Lévis, l'amélioration de la navigatio-

fluviale en hiver, le pont de la Chaudière, etc. Dans le dossier relatif à l'établissement d'un bassin de radoub dans le havre de Québec, sujet de grandes rivalités entre Québec et Lévis, bien qu'il appuie le dossier de la position lévisienne, Fréchette adopte cependant une position modérée¹⁰⁷.

Tableau 13.7

Les députés fédéraux des comtés de Lotbinière et de Lévis entre 1867 et 1930

Année	Parti élu	COMTÉ DE LOTBINIÈRE			COMTÉ DE LÉVIS		
		Député élu	Affiliation	Majorité	Député élu	Affiliation	Majorité
1867	LC ¹	H.-G. Joly de Lotbinière	L	s.o. ²	Jos.-Goderic Blanchet	C	s.o.
1872	LC	H.-G. Joly de Lotbinière	L	s.o.	Jos.-Goderic Blanchet	C	89
1874	L	Henri Bernier	L	488	Louis Fréchette	L	98
1878	LC	Come-Isaïe Rinfret	L	111	Jos.-Goderic Blanchet	C	118
1882	LC	Come-Isaïe Rinfret	L	213	Jos.-Goderic Blanchet	C	407
1883 ³					<i>Isidore-Noël Belleau</i>	C	848
1885					<i>Pierre-Malcolm Guay</i>	L	417
1887	LC	Come-Isaïe Rinfret	L	509	Pierre-Malcolm Guay	L	394
1891	LC	Come-Isaïe Rinfret	L	s.o.	Pierre-Malcolm Guay	L	281
1896	L	Come-Isaïe Rinfret	L	406	Pierre-Malcolm Guay	L	308
1899					<i>Louis-Jules Demers</i>	L	s.o.
1900		<i>Edmond Fortier</i>	L	172			
1900	L	Edmond Fortier	L	581	Louis-Jules Demers	L	825
1904	L	Edmond Fortier	L	871	Louis-Jules Demers	L	965
1905					<i>Louis-Auguste Carrier</i>	L	s.o.
1908	L	Edmond Fortier	L	845	Louis-Auguste Carrier	L	1 150
1909		<i>Edmond Fortier</i>	L	303			
1911	C	Edmond Fortier	L	350	Jos.-Boutin Bourassa	L	828
1917	U ⁴	Thomas Vien	L	3 732	Jos.-Boutin Bourassa	L	4 190
1921	L	Thomas Vien	L	2 809	Jos.-Boutin Bourassa	L	4 783
1925	C	Jos-Achille Verville	L	2 417	Jos.-Étienne Dussault	L	2 293
1926	L	Jos-Achille Verville	L	1 305	Jos.-Étienne Dussault	L	1 289
1930	C	Jos-Achille Verville	L	1 205	Émile Fortin	C	185

1. Parti libéral-conservateur (deviendra le Parti conservateur).

2. s.o. : sans opposition.

3. L'italique identifie une élection partielle.

4. Parti unioniste (Parti national libéral-conservateur)

Sources : Pierre Drouilly, *Statistiques électorales fédérales du Québec, 1867-1980*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1983 ; *The Canadian Directory of Parliament, 1867-1967*, Ottawa, Archives publiques du Canada, 1968.

Outre les débats suscités par la pendaison de Louis Riel et les écoles du Manitoba, le libéral Pierre-Malcom Guay, député de Lévis, également maire de la paroisse de Saint-Romuald entre 1885 et 1897, s'intéresse aux dossiers du Québec Central (prolongement de sa ligne vers l'État du Maine), aux employés de l'Intercolonial, à la Jonction de la Chaudière. Il demande l'établissement d'un bureau de poste à Lévis, l'amélioration des services postaux et ferroviaires pour les habitants d'Etchemin.

Come-Isaïe Rinfret, député de Lotbinière, intervient pour sa part dans les dossiers de la poste rurale, du phare de Lotbinière, de la voie de navigation entre Québec et Montréal, des subventions aux chemins de fer. En 1889, il souligne l'importance d'accorder l'octroi de subsides au chemin de fer¹⁰⁸. L'émigration aux États-Unis le préoccupe également. Dans Lévis, le libéral Jos.-Boutin Bourassa, ne ménage pas non plus ses interventions. Il aborde les sujets de l'heure : les ateliers Carrier, Lainé limitée, l'Intercolonial, la ferme expérimentale et la quarantaine de Lévis, le bureau de poste de Saint-Romuald.

Les troubles politiques européens, l'avènement de la Première Guerre mondiale et la conscription provoquent certaines interventions en Chambre des députés régionaux, mais avec le retour à la paix, les députés Thomas Vien et Jos.-Boutin Bourassa, respectivement des comtés de Lotbinière et de Lévis, reviennent à des préoccupations régionales. La poste, les activités du Grand Tronc, les services publics et la taxe sur les autobus, les quais de Lotbinière et les gardiens de phares, la cale de radoub et la cale sèche Champlain à Lauzon, l'ouverture d'une voie carrossable sur le pont de Québec sont des sujets de l'heure.

La politique provinciale

Sur la scène régionale, quinze hommes se font élire ou réélire aux dix-sept élections générales et aux sept élections partielles qui ont lieu dans la région entre 1867 et 1930. Dans le comté de Lotbinière, quatre hommes occupent successivement la fonction de député au cours de ces 63 années : deux avocats, un notaire et un marchand. À l'exception de l'élection du conservateur Napoléon Lemay, la fidélité des électeurs de Lotbinière envers leurs hommes politiques et le Parti libéral ne semble pas faire défaut. Pour leur part, les électeurs du comté de Lévis élisent successivement onze individus au poste de député : six avocats, deux médecins, un notaire, un navigateur et un homme d'affaires. Bien que le Parti conservateur y remporte plus de victoires électorales que dans le comté voisin — cinq par rapport à une seule dans Lotbinière —, ces victoires s'obtiennent cependant avec de minces majorités.

Tableau 13.8

Les députés provinciaux des comtés de Lotbinière et de Lévis entre 1867 et 1930

Année	Parti élu	Comté de Lotbinière			Comté de Lévis		
		Député élu	Affiliation	Majorité	Député élu	Affiliation	Majorité
1867	C	H.-G. Joly de Lotbinière	L	s.o.	Jos.-Goderic Blanchet	C	664
1871	C	H.-G. Joly de Lotbinière	L	592	Jos.-Goderic Blanchet	C	335
1875	C	H.-G. Joly de Lotbinière	L	143	Étienne-Théorode Paquet	L	157
1878	L	H.-G. Joly de Lotbinière	L	336	Étienne-Théodore Paquet	L	183
1879 ¹					<i>Étienne-Théodore Paquet</i>	C	609
1881	C	H.-G. Joly de Lotbinière	L	s.o. ²	Étienne-Théodore Paquet	C	59
1883					<i>François-X. Lemieux</i>	L	36
1886		<i>Édouard-Hippolyte Laliberté</i>	L	61			
1886	L	Édouard-Hippolyte Laliberté	L	235	François-X. Lemieux	L	121
1890	L	Édouard-Hippolyte Laliberté	L	s.o.	François-X. Lemieux	L	228
1892	C	Édouard-Hippolyte Laliberté	L	179	Angus Baker	C	295
1897	L	Édouard-Hippolyte Laliberté	L	569	François-X. Lemieux	L	1 074
1897					<i>Nazaire-Nicolas Olivier</i>	L	469
1898					<i>Charles Langelier</i>	L	98
1900	L	Napoléon Lemay	C	376	Charles Langelier	L	s.o.
1901					<i>Jean-Cléophas Blouin</i>	L	s.o.
1904	L	Napoléon Lemay	L	195	Jean-Cléophas Blouin	L	s.o.
1908	L	Joseph-Napoléon Francœur	L	1 198	Jean-Cléophas Blouin	L	836
1911					<i>Laetare Roy</i>	L	578
1912	L	Joseph-Napoléon Francœur	L	1 200	Alphonse Bernier	C	376
1916	L	Joseph-Napoléon Francœur	L	s.o.	Alfred-Valère Roy	L	1 358
1919	L	Joseph-Napoléon Francœur	L	s.o.	Alfred-Valère Roy	L	s.o.
1923	L	Joseph-Napoléon Francœur	L	s.o.	Alfred-Valère Roy	L	1 309
1927	L	Joseph-Napoléon Francœur	L	s.o.	Alfred-Valère Roy	L	2 221

1. L'italique identifie une élection partielle.

2. s.o. : sans opposition.

Sources : *Guide parlementaire québécois*, Québec, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 1988 ; Gustave Turcotte, *Le Conseil législatif de Québec, 1774-1933*, Beauceville, L'Éclaireur, 1933.

Quelques personnages de la région joueront des rôles importants sur la scène politique provinciale. L'un de ceux-là est sans aucun doute le libéral Henri-Gustave Joly de Lotbinière. Né et éduqué en France et de religion protestante, le « seigneur » de Lotbinière représente le comté de Lotbinière à l'Assemblée législative de 1867 à 1886. Ardent adversaire de la Confédération, il est l'un des chefs du Parti libéral. En mars 1878, après le renvoi du cabinet

**HENRI-GUSTAVE
JOLY DE
LOTBINIÈRE**

Sir Henri-Gustave Joly
de Lotbinière.
(Encre de Chine sur papier,
de Henri Julien, Musée du Québec,
n^o 40.213.10).



conservateur de Boucherville, le lieutenant-gouverneur Luc Letellier de Saint-Just, un libéral, fait appel à Joly de Lotbinière, chef de l'opposition depuis 1869, afin de former le nouveau gouvernement. À Lévis, bastion conservateur, ce « coup d'État » de Letellier de Saint-Just soulève un tollé. Après deux assemblées publiques réunissant 3 000 personnes à la salle Lauzon et 5 000 à Lévis, *Le Canadien* du 11 mars 1878 rapporte que : « Le comté de Lévis a le premier l'insigne honneur et le mérite d'avoir protesté deux fois contre la spoliation des droits populaires qui vient d'être perpétrée sur cette terre de liberté que l'on appelle la Puissance du Canada. Que tous les comtés de la province suivent notre exemple ».

NAPOLÉON LEMAY

Dans les premières décennies du XX^e siècle, alors que le Parti libéral gagne graduellement du terrain dans le comté de Lévis, la population de Lotbinière, toujours aussi fidèle à ce parti, élit Napoléon Lemay, puis Joseph-Napoléon Francoeur. Les seuls conservateurs élus, en 1892, en 1900 et en 1912, sont un navigateur, Angus Baker, Napoléon Lemay, qui se représente à l'élection de 1904 comme candidat libéral, et le maire de Lévis, l'avocat Alphonse Bernier. Lors de sa campagne électorale, ce dernier se glorifie des

progrès enregistrés par les chantiers de Lauzon et l'ouverture de la Lauzon Engineering Company Limited, à Lévis. À Charny, il promet que le Transcontinental sera plus généreux dans l'achat de terrains ; à Lauzon, il parle d'un nouveau bassin de carénage¹⁰⁹.

Enfin, si certaines municipalités du comté de Lévis semblent particulièrement fidèles au Parti libéral -- c'est notamment le cas, après 1912, des municipalités de Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy, de Saint-Romuald, de Saint-Étienne, de Breakeyville, de Saint-Henri, de Saint-Jean-Chrysostome et de Saint-Lambert --, il est intéressant de noter que les municipalités de la zone urbaine du comté, soit Lévis, Saint-David, Saint-Télesphore et Pintendre, conservent une certaine tradition « conservatrice ». Rien de surprenant, puisqu'à l'échelle provinciale, les conservateurs obtiennent leurs appuis des milieux urbains, alors que le Parti libéral, surtout dans les premières décennies du XX^e siècle, a de meilleurs résultats auprès du monde agricole qu'il favorise d'ailleurs de ses politiques agricoles et colonisatrices.

* * *

Pour saisir l'évolution de la société régionale, il faut comprendre les différents rapports économiques, socioculturels et politiques qui dynamisent l'ensemble. L'industrialisation et l'urbanisation de la seconde moitié du XIX^e siècle bouleversent la vie quotidienne et accentuent certains problèmes sociaux ; de nouvelles inégalités se créent et se répercutent dans les conditions d'existence même de la population. De nouveaux rapports s'établissent, des groupes s'organisent pour mieux défendre leurs intérêts. Les luttes pour le pouvoir local et régional sont donc omniprésentes tout au cours de la période.

En 1930, les institutions qui encadrent la population diffèrent passablement de ce qu'elles étaient en 1850. Un encadrement civil (municipal et judiciaire) et religieux qui s'accommode des changements, une scolarisation plus poussée, un bilan de santé plus positif avec des services médicaux fortement améliorés, des institutions politiques mieux rodées sont les points d'aboutissement des transformations sociales, économiques et politiques de ces décennies.